

écho

des entreprises

- 06 | **Zoom**
AMAZON / AWS
- 14 | **Interview**
YVES JÉGOUREL
- 20 | **Focus**
LE NOUVEL AN DES ENTREPRISES
DE LA FEDIL
- 32 | **Bold Innovation**
VICTOR BUCK SERVICES
- 40 | **Carte Blanche**
JEAN-CLAUDE JUCHEM

01 23



**TERRASSEMENT TRAVAUX DE VOIRIE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE
POUR ZONES INDUSTRIELLES ET LOTISSEMENTS BATTAGE DE
PALPLANCHES PAR VIBRO-FONÇAGE PIEUX FORÉS EN BÉTON ARMÉ
DÉMOLITIONS MÉTALLIQUES ET DU BÉTON ARMÉ TRAVAUX EN BÉTON
ARMÉ FOURNITURE DE BÉTONS PRÉPARÉS**

BAATZ
CONSTRUCTIONS
EXPLOITATION

BAATZ Constructions Exploitation S.à r.l.
1, Breedewues L-1259 SENNINGERBERG

www.baatz.lu



Sommaire

03

Éditorial

06

Zoom

Amazon / AWS

14

Interview

Yves Jégourel

20

Focus

Le Nouvel An des Entreprises de la FEDIL

31

Actualités de la FEDIL

Cercle des chefs du personnel / Réunion de bienvenue des nouveaux membres

32

Bold Innovation

Joaneo®: eco-friendly printed electronics by Victor Buck Services

35

Opinion

Les « écocombis » : Lêt'z do it (ou du moins « Lêt'z try it ») - par Jean-Marc Zahlen / 30th anniversary of the European Single Market - by Francesco Fiaschi / What Luxembourg businesses expect from Swedish Presidency - by Francesco Fiaschi

40

Carte Blanche

L'industrie face au défi de la mobilité de demain - par Jean-Claude Juchem, Directeur de l'Automobile Club du Luxembourg

44

Chronique juridique

L'examen médical d'embauche – une obligation de résultat à charge de l'employeur - par Ella Gredie

50

Caricature

51

Publications & positions de la FEDIL

www.jecolux.lu
#Jelux



17 April 2023

The current geopolitical tsunami

How can Luxembourg's and Europe's economies stay stable and secure?

JE journée de
l'économie
L u x e m b o u r g

Agenda &
registrations here



Under the patronage of:



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Conference organised by:

**CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG**
POWERING BUSINESS

FEDIL
The Voice of Luxembourg's Industry

In collaboration with:



L'Europe doit agir pour ne pas rater le coche du renouveau industriel

Après plusieurs années marquées par la fixation de multiples objectifs bien intentionnés et maintes fois renforcés, illustrant les ambitions européennes pour un développement plus durable, l'Union européenne se trouve maintenant confrontée aux défis à relever pour concrétiser ces objectifs. Les fruits à portée de main ayant été cueillis, il s'agit maintenant de poursuivre, voire d'intensifier la réalisation des objectifs précités là, où les efforts à consentir vont bien au-delà de quelques légères adaptations ou améliorations techniques ou comportementales.

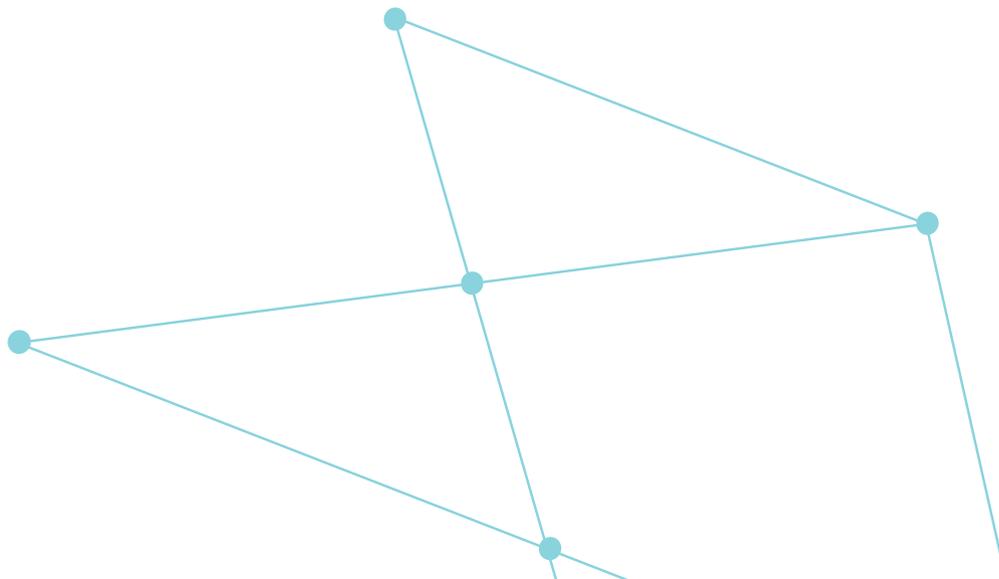
L'industrie se trouve fortement exposée aux bouleversants qui s'annoncent. La décarbonation des procédés de production, la réorientation des approvisionnements en énergie, la question de l'accès aux matières premières requises et la capacité de saisir les opportunités économiques de la transition, toutes ces questions se posent avec une telle intensité et urgence qu'elles risquent de compromettre notre tissu industriel. Aujourd'hui plus que jamais, on peut se demander si cette transition énergétique, qui émanait en fait de l'Europe, ne pourrait pas se révéler être un accélérateur d'une désindustrialisation qui s'est déjà progressivement fait sentir. Il va sans dire que la crise énergétique et son impact sous forme de dégradation de la compétitivité-coût de plusieurs secteurs industriels n'arrange pas les choses.

Une évolution différente et plus harmonieuse peut être observée aux États-Unis. Lorsque l'administration américaine a enfin décidé de déployer une politique climatique répondant aux objectifs de l'accord de Paris, elle

s'est assurée en même temps que les moyens nécessaires soient disponibles ou puissent être mis à disposition en temps utile. Avec l'approbation du « Inflation Reduction Act » (IRA), les décideurs politiques américains ont montré qu'ils ne veulent pas laisser au hasard la question, si le développement technologique et la capacité industrielle indigènes suivront la nouvelle demande. Même si l'Union européenne n'a certainement pas tort de critiquer les caractéristiques protectionnistes de cette approche outre-Atlantique, elle doit aussi se demander en quoi elle a contribué au succès de sa propre politique climatique en termes de prérequis et de retombées industrielles.

Pendant longtemps, de nombreux dirigeants politiques européens ont été convaincus que, d'un point de vue économique, la politique climatique serait un succès infaillible. On constate aujourd'hui que ce point de vue était plutôt naïf. Pas seulement parce que d'autres espaces économiques mettent le paquet pour soutenir leurs entreprises dans cette transition, mais aussi parce que l'envergure et le coût de cette transition dépassent souvent les moyens à disposition des entreprises concernées pour réussir dans le temps imparti.

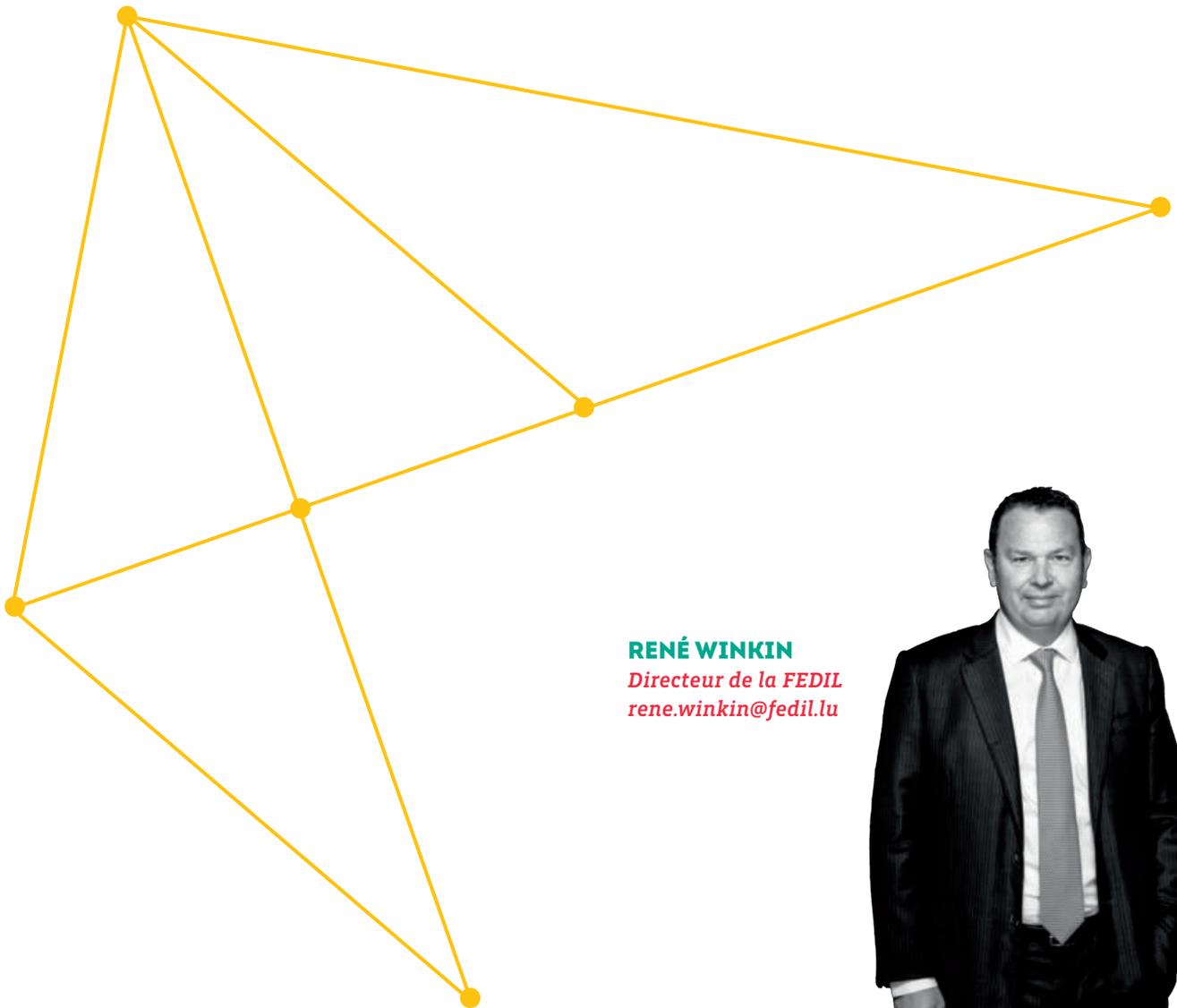
Avec sa communication intitulée « Green Deal Industrial Plan » (GDIP) du 1^{er} février 2023, la Commission européenne ajoute enfin une dimension industrielle au « green deal » initial qu'elle a présenté il y a plus de trois ans. Le GDIP repose sur trois piliers. D'abord, une accélération des procédures d'autorisation moyennant un cadre réglementaire prévisible et simplifié. La Commission annonce que ce



cadre sera complété par des mesures visant à assurer un accès suffisant aux matières premières nécessaires à la transition et par une réforme du marché européen de l'électricité. Ensuite, un accès plus facile et plus rapide au financement qui comprend, entre autres, une adaptation des règles d'aides d'Etat. Finalement, le développement des compétences nécessaires sachant que 35 à 40% des emplois pourraient être affectés par la transition verte.

L'industrie salue cette réaction de la Commission européenne face aux énormes défis à relever par notre

industrie et face aux politiques facilitantes et incitatives déployées ailleurs. Mais il faut enfin que les actes suivent les paroles. Bien entendu, cela concerne également les États membres qui jouent un rôle important dans la mise en œuvre de ce nouvel encadrement. L'objectif d'une simplification et d'une accélération des procédures en faveur de la transition énergétique sera un bon test pour vérifier si les responsables politiques sont vraiment prêts à remettre en question des modes de pensée, des procédures et des structures établis de longue date et incrustés, et à renoncer à leur frénésie de la réglementation.



RENÉ WINKIN

Directeur de la FEDIL
rene.winkin@fedil.lu



KARL HUGO

MECHANICAL
ENGINEERING



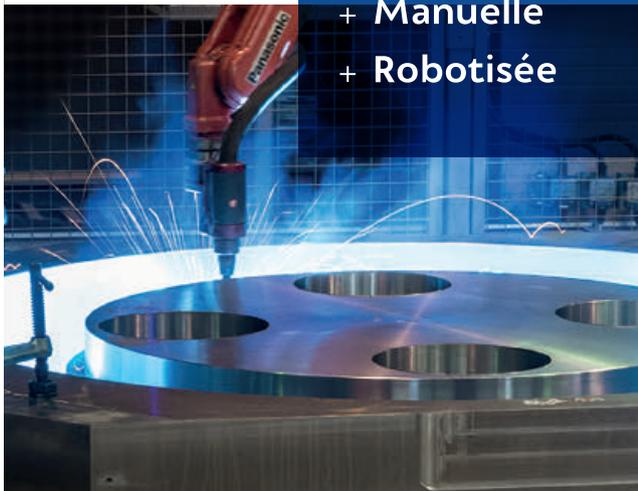
Innovation
Excellence
Flexibilité



**INGÉNIERIE
MÉCANIQUE**

SOUDURE

- + Manuelle
- + Robotisée



USINAGE

- + Alésage
- + Fraisage (+CAD-CAM)
- + Tournage vertical
- + Tournage horizontal

FINITION

- + Assemblage
- + Intégration sur site





zoom

AMAZON/AWS



Upgraded
Network
Building



AMAZON / AWS

Powering innovation

2023 will be a jubilee year for Amazon in Luxembourg: the American multinational technology company established itself in the Grand-Duchy exactly 20 years ago. Operating from Luxembourg as its European headquarters, Amazon is today the fifth largest employer in the country, employing over 4,000 people. This is part of the more than 200,000 people Amazon employs across Europe, and the company has invested more than €142 billion into the region over the last decade.

What is less known to the general public is that Amazon in Luxembourg is not only dedicated to e-commerce and logistics, but also to on-demand cloud computing for businesses and individuals – the work of Amazon Web Services (AWS).

AWS offers over 200 fully featured cloud solutions and services for a broad range of technology use cases, such as analytics, app development, cloud operations, databases, Internet of Things, machine learning, security and compliance, resource planning, and many more. The AWS cloud infrastructure spans 99 availability zones within 31 geographic regions, serving 245 countries and territories. Whether on a subscription basis or pay per use, AWS's customers are offered agile and secure solutions with regard to their IT infrastructure, so that they can dedicate the time saved to the actual running of their business.

LUXEMBOURG'S AWS PROTOTYPING LAB

Amongst this multitude of services and the potential to unlock growth in Europe through technology, FEDIL was particularly interested in visiting and understanding the concept of the AWS Prototyping Lab. While its team serves a global network of dedicated entities in Santa Clara, New York, Sao Paulo, Beijing, Tokyo and Melbourne, the first and only physical Lab is located in Luxembourg and opened in 2020.

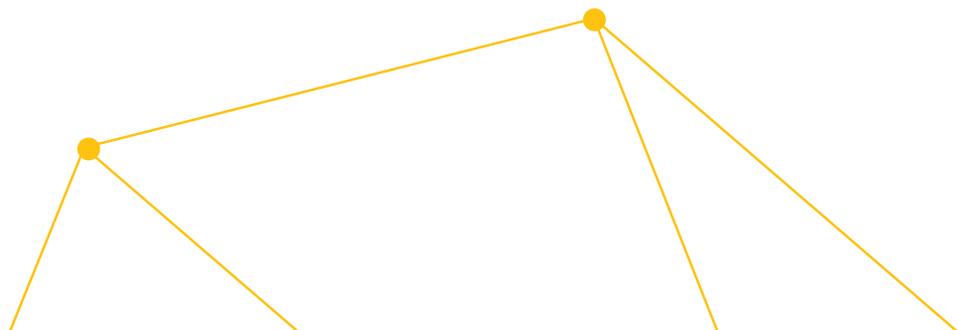
AWS's prototyping engagement is part of the company's commitment to providing customer support for any solution.

Besides advice given by dedicated account managers, consultancy services, and training and tutorials, AWS has set itself the objective of empowering its customers to be innovative.

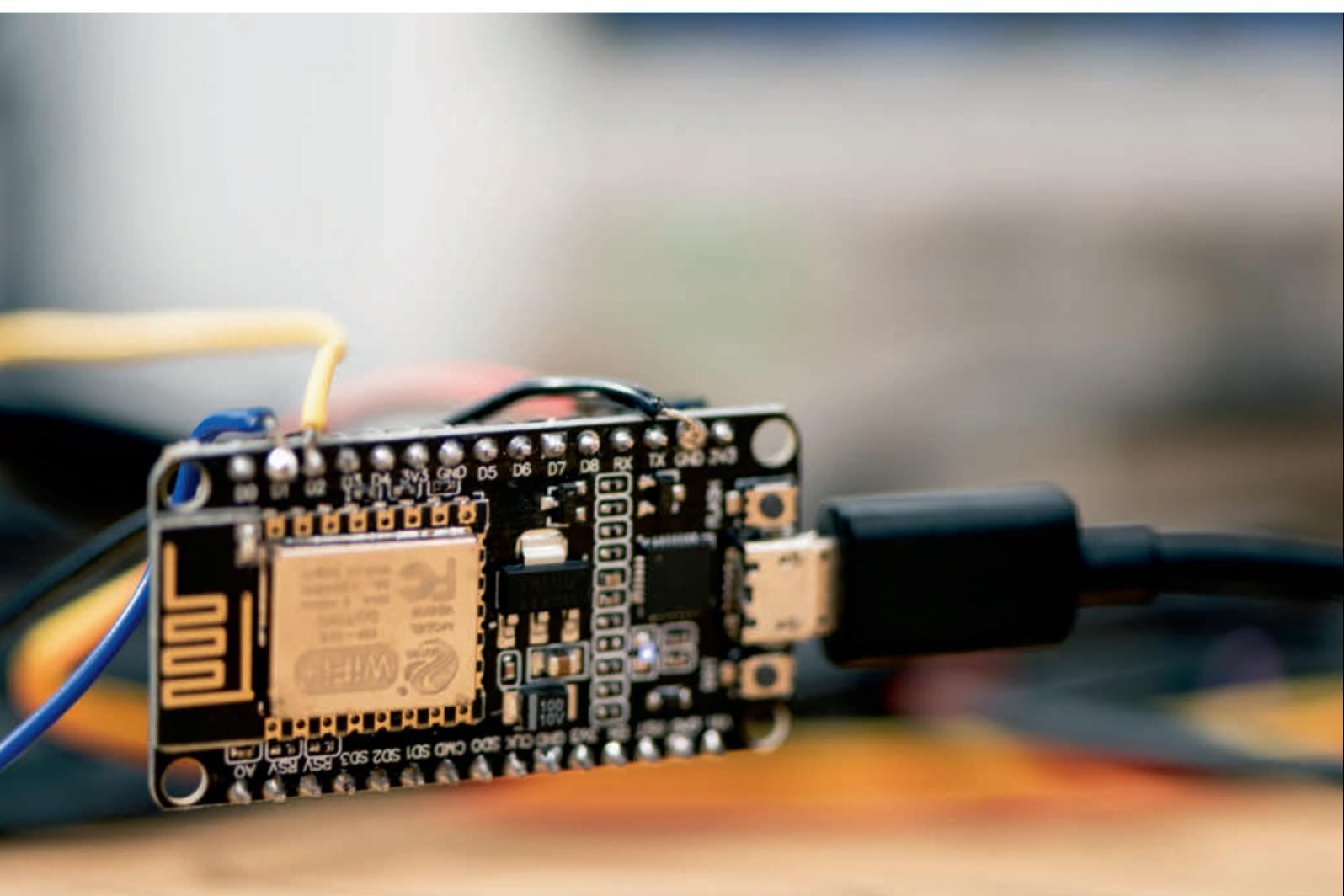
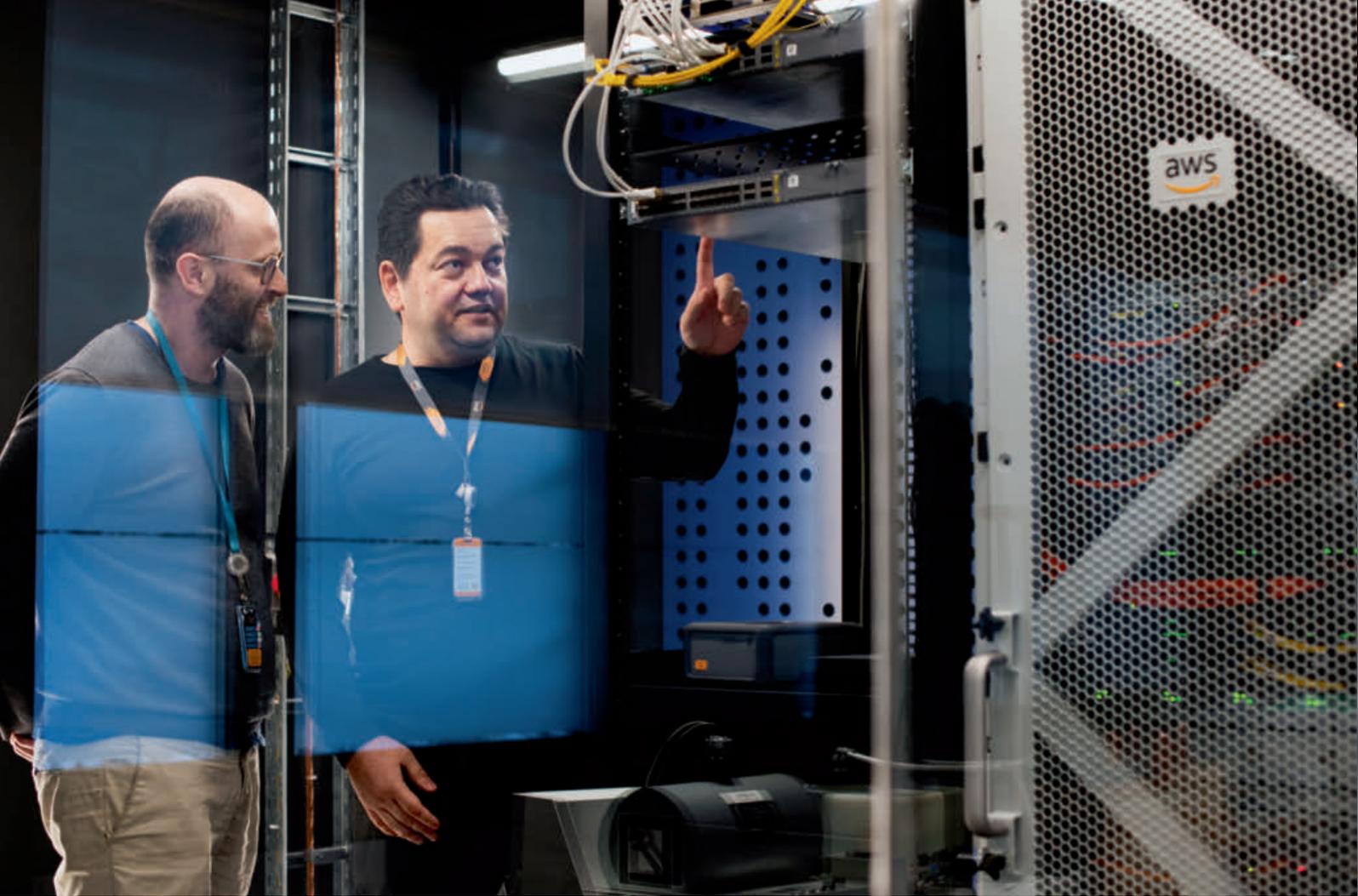
A prototyping project consists of guided hands-on engineering that helps the customer to solve a technology-related problem. On a tailor-made basis, AWS offers to build a prototype for customers, provided that the project is innovative, unique or different, and qualifies on these criteria. On a timeline of six to eight weeks, AWS experts, together with the customer's team, work on the co-development of a solution by integrating the most suitable features from AWS or even third-party services. Even if a piece of code development might be necessary, this approach results in a very fast solution, tackling a specific requirement and reaching the customer's goal in an efficient way.

Over the last five years, hundreds of prototypes were built this way in the EMEA region, with a high level of adoption to production. A telling example is the recent co-development between Veolia Water and AWS of a water-treatment solution, using AI and machine learning for the predictive maintenance of membranes. The implementation of this project clearly illustrates that AWS is fostering innovation and a sustainable impact. (And on the topic of sustainability, Amazon is on a path to powering its operations with 100% renewable energy by 2025 - five years ahead of its original target of 2030.)

Another example of a successful prototyping approach is the collaboration between AWS and the pharmaceutical manufacturer Novo Nordisk on how to utilize machine learning and advanced analytics to modernize life sciences manufacturing. There's also Idemia, a specialist in identity technologies, that with AWS experts co-developed a production-ready prototype for optimising the bank card fabrication process; as well as the Dutch company 30 MHz, which innovates with a serverless smart solution for greenhouses and indoor farms.











The Luxembourg Lab premises include a showroom area, a workshop fitted with a soldering station, a 3D printer, circuit board printers, several tools to work on more complex electronic devices, conference rooms, and the server room. The showroom of the Prototyping Lab hosts a number of demonstrators to show how the real world can be connected to the cloud. For example, the demo “Quality Control at Scale” shows how machine learning can be integrated into various technologies to improve quality control in manufacturing. The “Water Tank” demonstrates how to create a Digital Twin of hydraulic industrial plants in the real-world system, allowing remote supervision and monitoring of flow rates, water, temperature, and leaks in real time. In the SmartCrops demo, the power of satellite imagery is leveraged to monitor farmland and optimize production. The Predictive Maintenance Demonstrator uses machine learning to monitor the lifecycle status of industrial equipment.

David Reischl, AWS' Public Sector Lead for Luxembourg, further explained how interest about the Lab is growing also among the Luxembourg innovation agencies and a number of institutions and Ministries, which has notably resulted in several recent visits.

According to Italo di Lorenzo, Amazon's Luxembourg Public Policy Lead, the Lab is a very useful tool for bringing the possibilities and advantages of cloud computing technologies closer, not only to potential customers, but also to young people who might discover their vocation. Recently, AWS welcomed school classes to their Luxembourg premises and introduced the features of the Lab to them through gaming applications. These awareness-raising initiatives are all the more important as they allow young talent to engage in ICT careers, which are so in demand as many sectors transition to digital.

As an international group which is very active in Luxembourg, the Amazon/AWS team concluded our visit by emphasising that they appreciate the country's impetus for innovation, as well as its multicultural environment and central geographic position as a gateway to Europe.

Article :

LAURENCE KAYL

Responsable communication à la FEDIL

laurence.kayl@fedil.lu

Photos :

ANN SOPHIE LINDSTRÖM





Interview

YVES JÉGOUREL

Co-directeur du Cercle CyclOpe
Professeur du Conservatoire national des arts et métiers *

Les matières premières : des crises conjoncturelles aux mutations structurelles

Depuis le début de l'année 2020, des crises majeures se succèdent et s'entremêlent. D'après votre analyse, quels sont les liens entre ces multiples crises et les marchés mondiaux de matières premières ?

Nous avons effectivement connu – ou connaissons – depuis le début de l'année 2020 cinq crises majeures. Toutes liées, d'une façon ou d'une autre, aux marchés mondiaux de matières premières, elles sont très largement interdépendantes et expliquent la situation économique et politique que nous vivons aujourd'hui en Europe. La première de ces crises est bien évidemment sanitaire et si, au stade de la neuvième vague, une forme de « normalité » s'est installée, elle détermine encore aujourd'hui en large part la dynamique des prix de l'énergie et des métaux industriels. La deuxième crise est de nature agricole. Elle n'est pas récente, mais l'été passé nous a rappelé sa force. La sécheresse a touché de nombreuses régions du monde dont l'Europe bien sûr, ce qui a lourdement pesé sur les rendements agricoles, je pense notamment au maïs ou aux pommes de terre. Cette sécheresse frappe bien plus durement les régions les plus fragiles : la Corne de l'Afrique (Éthiopie, Kenya, Somalie) a également connu l'une des pires sécheresses des quarante dernières années, avec 21 millions d'habitants en situation d'insécurité alimentaire élevée.

Ceci m'amène à évoquer une troisième crise, géopolitique. Je veux bien sûr parler de la guerre en Ukraine. Les marchés mondiaux de matières premières, reflet de ces tensions géopolitiques majeures, ont fortement réagi, l'Ukraine et Russie sont des exportateurs majeurs pour un grand nombre de matières premières, pétrole et gaz naturellement, mais également maïs, blé, aluminium, nickel, titane ou palladium. Exacerbant l'insécurité alimentaire mondiale, la guerre en Ukraine fut également le catalyseur d'une quatrième crise, énergétique. La Russie a exporté 167 milliards de m³ de gaz vers l'Europe (au sens large) en 2021 pour une consommation totale de 571 milliards et une production européenne de 210 milliards. C'est donc dire l'extrême dépendance dans laquelle nous nous trouvons vis-à-

vis de Moscou. L'urgence était de pallier la cessation progressive des livraisons russes, avec un point d'orgue atteint fin août 2022. Il n'y a pas véritablement de pénurie pour celui qui est en mesure de payer le prix de la rareté et c'est en réalité ce que l'Europe fit avec le prix du TTF, la référence gazière pour l'Europe continentale, qui a atteint à cette période des niveaux records. Avec cette élévation des prix du gaz est venue celle des prix de l'électricité, en raison de l'étroite connexion entre ces deux marchés, ce qui, malgré le reflux important des cours, nous amène à une cinquième crise, celle industrielle et économique que connaît l'Europe.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, la stratégie européenne consiste à recourir massivement au gaz naturel liquéfié pour assurer un approvisionnement gazier suffisant et passer l'hiver. Or, l'importation de GNL est loin d'être une solution à long terme. Selon vous, quels sont les risques que comporte de cette politique d'importation ?

Il fallait effectivement, coûte que coûte, nous assurer d'un stockage suffisant en amont de l'hiver et ceci imposait de recourir massivement au gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance des Etats-Unis et du Qatar dans une moindre mesure. Ceci appelle plusieurs remarques. En premier lieu et bien que les Etats-Unis soient un partenaire historique de l'Europe, les effets géopolitiques de cette nouvelle dépendance ne peuvent être ignorés, notamment au regard de la rivalité qui les oppose à la Chine et du positionnement que doit avoir l'Europe à cet égard, mais également de l'Inflation Reduction Act décidé par l'Administration Biden. Il est important de rappeler, en deuxième lieu, que le marché du GNL reste particulièrement versatile. En 2022, l'achat de GNL par l'Europe s'est fait dans un contexte d'une demande d'importation relativement faible de la part de la Chine. Toute demande accrue de ce pays – premier importateur mondial de GNL en 2021 – aurait, en 2023, un effet significatif sur les prix gaziers européens, les flux allant là, pour les transactions spot, où la rémunération est la plus grande. Il faut mentionner, en troisième lieu, que la quasi-totalité des structures de liquéfaction

* Titulaire de la chaire d'économie des matières premières et transitions durables

américaines se trouvent en Louisiane ou au Texas et sont donc exposées à un risque d'évènement météorologique extrême, alors même que chacune d'elles représente chacune une part significative des exportations mondiales. La diversification des approvisionnements gaziers qu'offre le GNL reste, en quatrième lieu, relative dans la mesure où pour avoir du méthane, il faut des méthanières, que nous en manquons, et que la grande majorité d'entre eux sont construits... en Asie. Il faut, en dernier lieu, des structures de regazéification : selon l'AIE, l'Union européenne devrait ajouter une capacité d'importation de GNL estimée à 40 milliards de m³ d'ici à la fin de 2023. Or, seuls quelque 20 milliards de m³ d'approvisionnement supplémentaire en GNL devraient arriver sur le marché au cours de l'année.

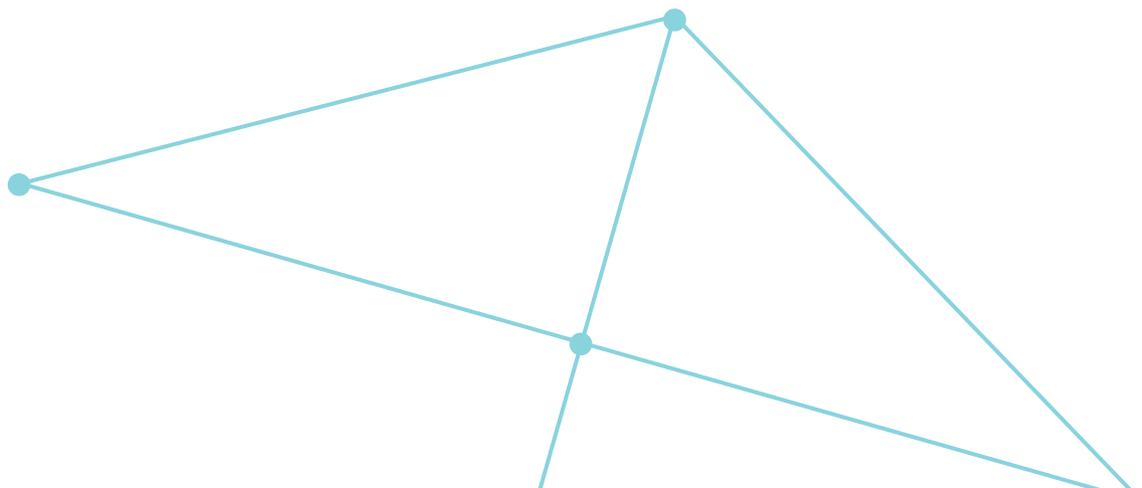
Comme vous le savez, même si les choses se passent plutôt bien aujourd'hui, la crise gazière perdurera en 2023. Selon un rapport récent de l'Agence internationale de l'énergie, si les importations par gazoduc en provenance de Russie tombent à zéro et que la demande chinoise de GNL retrouve son niveau de 2021, l'Union européenne pourrait connaître un déficit offre/demande de 57 milliards de m³, dont environ 30 milliards seraient « gérés » par les mesures aujourd'hui mises en place. Il reste potentiellement 27 milliards de m³ à trouver... ou à économiser.

Globalement, les prévisions économiques pour 2023 annoncent des chiffres de croissance très moroses. L'augmentation du prix des matières premières et en particulier de l'énergie, une inflation galopante, la hausse des taux directeurs continueront de marquer nos économies nationales. L'activité industrielle en est la première touchée. Comment jugez-vous la situation, surtout au vu de la compétitivité de l'industrie européenne ?

On a pu observer au cours des dernières semaines un certain regain d'optimisme en raison de la réouverture de la Chine après la fin de la politique zéro-Covid, mais vous avez raison, les perspectives pour 2023 sont loin d'être favorables. Dans ses prévisions de janvier, la Banque mondiale anticipait une

croissance mondiale de 1,7% pour 2023, contre 3,0% attendu 6 mois auparavant et 2,9% en 2022. Aux Etats-Unis comme en zone Euro, la situation devrait être particulièrement difficile avec une progression du PIB de 0,5% pour l'économie américaine et une stagnation pour nous. Plus récentes, les prévisions du Fonds monétaire international sont néanmoins bien plus optimistes avec une croissance mondiale attendue à 2,9% pour 2023 et de 0,7% pour la zone Euro. Les raisons de cette grande morosité sont relativement simples. L'augmentation du prix des matières premières, en particulier celui de l'énergie, ne pouvaient que nourrir l'inflation et, par effet de ricochet, entraîner une hausse des taux directeurs. Il y en a eu 7 au cours de l'année 2022 pour la Réserve fédérale américaine, amenant les taux à un plus haut niveau en quinze ans.

La macroéconomie est une chose, l'activité industrielle en est une autre et je souhaiterais insister sur ce dernier point, tant la situation m'apparaît aujourd'hui critique. Depuis des décennies, les industries métallurgiques subissent une concurrence écrasante de leurs homologues chinois, je pense tout particulièrement à l'aluminium et à l'acier. Une concurrence qui pourrait éventuellement être bénéfique si elle partageait des règles du jeu communes. Avec la crise de l'électricité que nous connaissons, la compétitivité-prix de nos industries métallurgiques ne pouvait être que menacée, dans ce contexte d'ores et déjà ultra concurrentiel. La longue histoire d'Ilva en témoigne. La situation est tout aussi difficile pour l'aluminium ou pour le zinc européen avec des fermetures forcées à l'automne dues à l'explosion des prix de l'électricité. Je pense ici à Aluminium Dunkerque mais également au site de Dudelange, même si la situation est différente. C'est aussi la fin de la dernière fonderie d'aluminium en Slovaquie. Pour l'aluminium et d'après les données de l'International Aluminium Institute, la production d'Europe centrale et de l'Ouest a chuté de plus de 12% sur les onze premiers mois de 2022, alors même que l'offre a crû de 1,5% dans le monde et de 3% en Chine. L'accord obtenu le 13 décembre dernier sur les grandes lignes



de son mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) permettra-t-il réellement de protéger l'industrie européenne tout en renforçant sa décarbonation ? Cela n'est pas certain.

Pour vous, une piste de solution face aux bouleversements que connaissent les industries, serait de développer une solidarité de filière. Pouvez-vous exposer votre pensée ?

Les industriels ont tous subi, depuis 2021, la hausse du prix des intrants, dans un contexte de très grande incertitude. Le réflexe, dans cette configuration, est de tenter de reporter tout ou partie de cette hausse sur l'aval, jusqu'au consommateur final expliquant ainsi ce qu'il est convenu d'appeler l'inflation par les coûts. Il nous faut pourtant rappeler ici la notion même de filière qui trop souvent est définie à l'aune de critères géographiques et sectorielles sans référence aux fonctions économiques que celle-ci doit assumer. Une filière doit notamment répartir au mieux le risque de prix associé à la production, à la transformation et à l'utilisation d'une matière première en fonction de la capacité financière de chaque intervenant à l'assumer. Si ce rôle ne peut pas être assumé, une fraction du risque, et notamment le risque de prix, doit être portée en dehors de la filière et il y a deux schémas pour cela : par l'intervention des pouvoirs publics via l'instauration de prix réglementés, de subventions, etc. ou par la financiarisation de la filière lorsque celle-ci est très dépendante des matières premières. Cela implique l'apparition de marchés financiers de produits dérivés et son corollaire, la spéculation, ce qui in fine tend à pénaliser les entreprises les plus modestes. S'il ne peut être assumé au sein de la filière ni externalisé, c'est un des maillons de la filière, le plus fragile économiquement, qui disparaît. Mes propos sont bien sûr très généraux, mais on comprendra que l'un et l'autre doivent être évités. La solidarité de filière doit permettre de le faire en portant la problématique de la gestion du risque de prix au niveau de celle-ci et non uniquement de l'entreprise stricto sensu. L'affirmer est aisé, le mettre en œuvre est à l'inverse très compliqué puisqu'il s'agit in fine d'accroître la transparence des pratiques contractuelles et

de les faire dépendre non d'un rapport de force commercial que de l'intérêt supérieur de la filière en question.

L'Europe affiche des plans ambitieux en matière de transition écologique, notamment pour atteindre le niveau zéro émission d'ici 2050. Depuis la guerre en Ukraine, elle a été amenée à accélérer sa stratégie énergétique. Selon vous, l'UE en appréhende-t-elle tous les enjeux, surtout au niveau des matières premières ?

Je crois ne pas être excessif en affirmant que l'Europe a fait preuve de beaucoup de naïveté et d'incohérence dans la mise en œuvre de sa politique énergétique. Elle ne peut évidemment pas répéter les mêmes erreurs dans la mise en œuvre de sa transition écologique. Celle-ci repose schématiquement sur 4 piliers principaux : l'électrification des transports, c'est-à-dire la promotion des véhicules électriques et la suppression progressive des véhicules à essence ou diesel ; le développement des énergies renouvelables, notamment l'éolien offshore ou le photovoltaïque ; le renforcement des infrastructures de transport d'électricité, notamment les lignes à haute tension et, enfin, la sobriété énergétique, les activités de recyclage et la promotion d'une économie circulaire.

Plus de véhicules électriques signifie plus de batteries dites lithium-ion, qui utilisent du lithium pour l'électrolyte et, dans les batteries Li-ion dite « NMC », du sulfate de nickel, de l'hydroxyde de manganèse et de cobalt dans les cathodes, et du graphite dans les anodes. Ce sont toutes des ressources minérales essentielles. Quant au deuxième pilier, celui des énergies renouvelables, il nous faut développer l'éolien offshore, et celui-ci ne vient pas de rien : il faut des aimants permanents et donc des terres rares, mais également du zinc pour la galvanisation. Pour le photovoltaïque, il faut du silicium. Je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'il faut beaucoup de cuivre, voire de l'aluminium pour les infrastructures de transport d'électricité mais aussi dans les véhicules électriques



Vous l'avez compris : la transition écologique est une affaire de métaux et leur demande sera démultipliée dans les prochaines années avec, à la clé, de grands problèmes de disponibilité. Or dans ce domaine, la Chine a, depuis longtemps, plusieurs longueurs d'avance, tout particulièrement dans le domaine de l'extraction et du raffinage des métaux. Face à cette hégémonie, l'Union européenne a réagi, lançant, à titre d'exemple, la European Raw Materials Alliance en septembre 2020, suivie du Raw Materials Act annoncé en septembre dernier par Madame Von der Leyen et visant notamment à la création de stocks stratégiques en lithium et en terres rares ou au développement d'accords commerciaux permettant de sécuriser nos approvisionnements. Ceci se double de mesures nationales. Ceci va dans le bon sens. Pourtant, il me semble que notre stratégie demeure encore aujourd'hui incomplète : elle doit se doter d'une véritable diplomatie des matières premières.

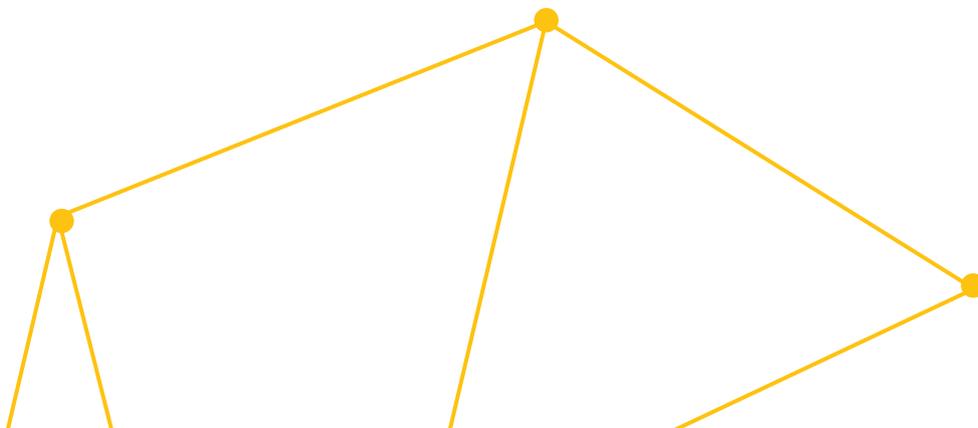
La proposition de directive européenne Corporate Sustainability Due Diligence ne risque-t-elle pas de rendre certaines sources d'approvisionnement inaccessibles en raison de considérations de durabilité et d'équité et, par conséquent, certaines matières premières encore plus rares et plus chères ?

La question de la disponibilité que j'évoquais précédemment répond à des logiques géologiques bien sûr, mais également économiques, environnementales ou sociales. La Commission européenne a effectivement adopté en février 2022 une proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de respects des droits de l'homme et de l'environnement. C'est une excellente chose bien sûr mais encore faut-il que les règles s'appliquent à tous pour éviter que les entreprises européennes soient, seules, à porter ce qui se traduira, à court terme par une moindre disponibilité des ressources, par une hausse des coûts et par une moindre compétitivité des entreprises européennes dès lors qu'elles seraient en concurrence avec des entreprises étrangères ne respectant pas ces critères.

En quoi les relations internationales devraient-elles changer pour rétablir la paix dans le monde et remporter les défis qui se posent à nous ?

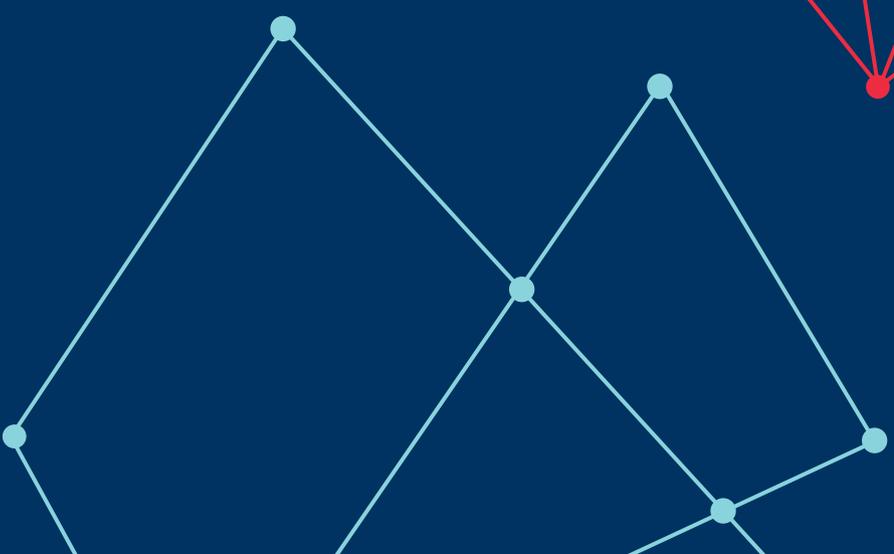
Il y a dans la notion même de « sécurisation » des approvisionnements en ressources minérales critiques une ambiguïté fondamentale. Elle consacre, en effet, l'idée d'une rivalité inéluctable et croissante entre les nations pour accéder à ces produits de base stratégiques et accepte, en conséquence, l'hypothèse implicite que des conflits interétatiques puissent survenir. Peut-être faut-il croire aux seules vertus du libre-jeu des marchés, et non aux leçons de l'histoire, pour espérer que ces rivalités ne seront que commerciales... et pas territoriales, ou pire ! Ce risque de conflit semble aujourd'hui lointain mais il n'est pas nul. Il faut, pour l'éviter, cette diplomatie des matières premières dont je vous parlais et la pensée stratégique susceptible de l'alimenter, avec pour ambition de répondre aux grands défis de notre monde. Ceci impose de reconstruire une doctrine dans laquelle les matières premières peuvent être perçues comme un élément déterminant de la concorde mondiale. La paix est, dit-on, « un intervalle entre deux guerres » et c'est peut-être pour cela que les facteurs déclencheurs des conflits ont été bien plus étudiés que ceux conditionnant l'entente des nations. Les matières premières ont, de la même façon, avant tout été appréhendées au regard des différents antagonismes qu'elles produisent et non dans leur rapport à la paix. Ce paradigme doit évoluer pour nourrir cette diplomatie nouvelle, ambitieuse et pragmatique. Avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier, l'Europe s'est fondée sur la conviction profonde, comme le déclarait Robert Schuman, qu'une toute nouvelle guerre devait être non seulement impensable, mais également matériellement impossible. Il y a urgence à faire revivre cette pensée.

Photos :
ANN SOPHIE LINDSTRÖM





focus



Le Nouvel An des Entreprises de la FEDIL

Le 24 janvier dernier, toute l'équipe de la FEDIL était extrêmement ravie d'accueillir à la Luxexpo quelque 900 invités pour sa traditionnelle Réception du Nouvel An des Entreprises. Après l'annulation de la réception en 2021 et le report de la cérémonie au printemps 2022, de très nombreux représentants des entreprises membres de la fédération ainsi que de nombreuses personnalités du monde économique, politique et institutionnel se sont retrouvés le temps d'une soirée pour recevoir les vœux de Nouvel An de la FEDIL et surtout écouter les messages et préoccupations du monde industriel et entrepreneurial face aux multiples défis auxquels les acteurs économiques sont confrontés.

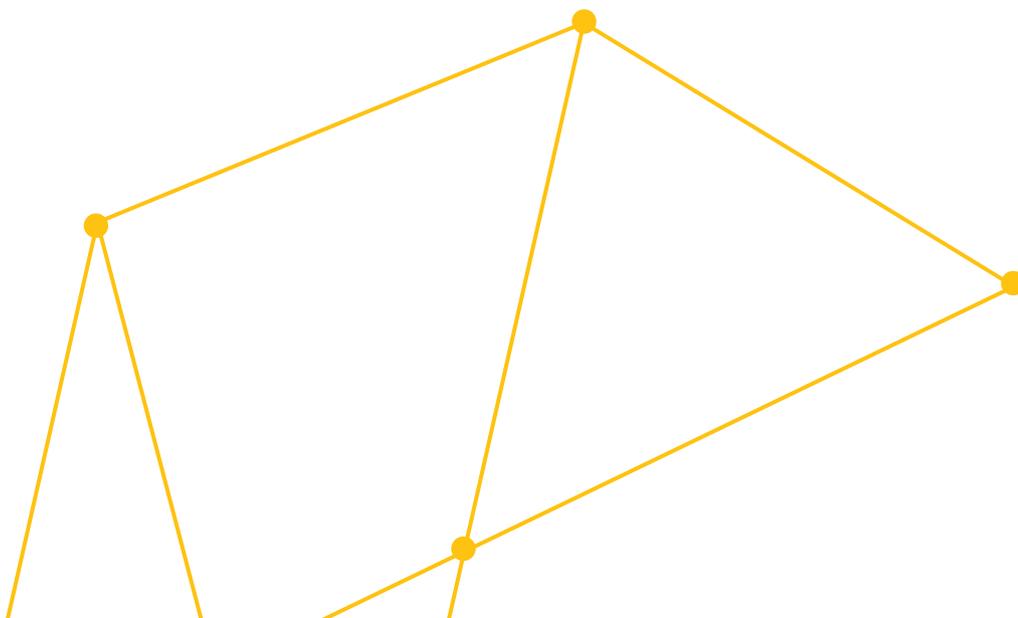
Le parterre très nombreux de ministres, de députés nationaux et européens ainsi que d'élus communaux n'a laissé aucun doute que 2023 sera une double année électorale. Cette présence très politique a en tout cas permis à la FEDIL de rappeler ses messages et propositions aux principaux partis politiques appelés à formuler leurs programmes électoraux.

Après avoir souhaité la bienvenue aux invités, dont le Premier ministre Xavier Bettel et l'orateur de la soirée le professeur Yves Jégourel, expert en matières premières, la présidente de la FEDIL, Michèle Detaille, a exposé dans son discours les préoccupations des entreprises face aux énormes enjeux présents et les attentes de l'industrie à l'égard du monde politique. Son message est reproduit en intégralité ci-après.

Après l'allocution engagée de Michèle Detaille, la soirée a été ponctuée par l'excellent discours de l'économiste français, le professeur Yves Jégourel. Co-directeur du Cercle CycloPe, docteur en économie et titulaire d'une chaire sur les matières premières et transitions durable, Yves Jégourel a exposé ses vues sur l'importance stratégique des matières premières dans un contexte de crises multiples et de lutte contre le changement climatique. Dans son analyse, il a défendu la nécessité d'une stratégie multilatérale dans le commerce international et d'une nouvelle diplomatie des matières premières, tout en soulignant la responsabilité de tout un chacun dans l'utilisation des ressources. Dans la rubrique « interview » de cet Echo des entreprises, vous pourrez lire l'entretien qu'Yves Jégourel a accordé au magazine.

La partie officielle s'est terminée par le discours du Premier ministre Xavier Bettel qui est revenu sur les mesures d'aide décidées dans la foulée des accords tripartites et sur le soutien du gouvernement lorsqu'il s'agit de promouvoir innovation et compétitivité des entrepreneurs industriels au Luxembourg.

La soirée s'est clôturée par un cocktail dînatoire et un agréable moment de networking, tant apprécié par tous ! La FEDIL tient à remercier chaleureusement tous les sponsors qui ont largement contribué au succès de notre réception du Nouvel An : le groupe Foyer, la Société Nationale de Crédit et d'Investissement, BGL BNP Paribas, Landewyck, Hospilux, Losch Import, lux-airport, Bexeb, Luxexpo et Codex.







DISCOURS DE MICHÈLE DETAILLE À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DU NOUVEL AN DES ENTREPRISES DE LA FEDIL 2023

Monsieur le Premier ministre,
Mesdames, Messieurs les Ministres et Députés,
Excellences,
Chers membres de la FEDIL,
Mesdames, Messieurs.

Au nom du conseil d'administration de la FEDIL, je vous souhaite la bienvenue à notre réception du Nouvel An. Je me réjouis de vous revoir aussi nombreux ce soir.

Merci, Monsieur le Premier ministre, d'être des nôtres. Merci d'avoir accepté d'adresser la parole à nos invités. Nous sommes curieux d'écouter votre message, vos analyses, vos positions et vos propositions pour notre pays.

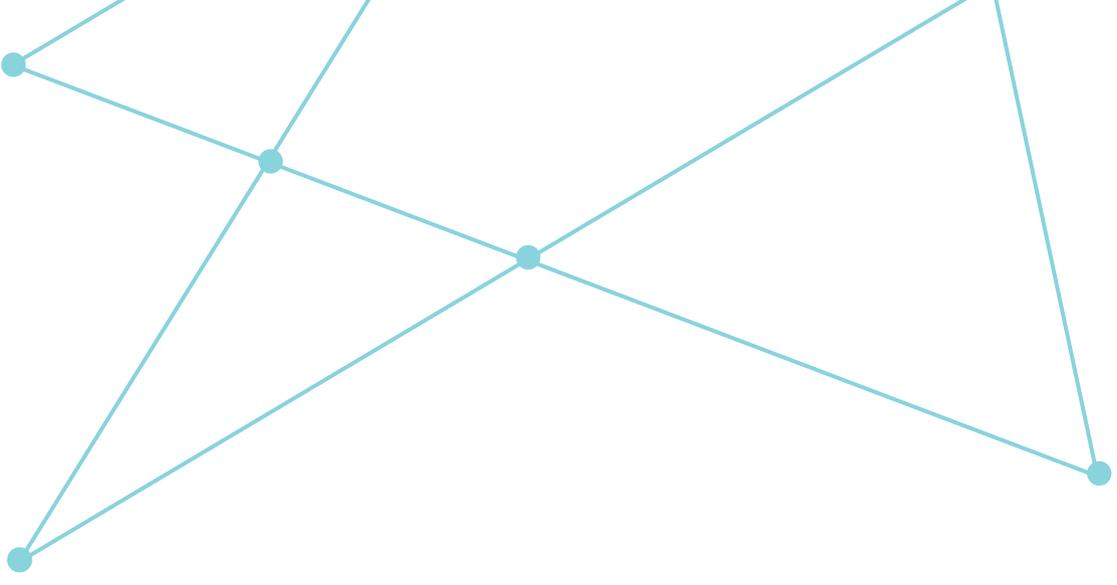
Mesdames, Messieurs, vous ne le savez peut-être pas, mais vous devez vous en doutez, nous choisissons chaque année avec grand soin l'orateur que nous aurons le plaisir d'entendre lors de notre réception du Nouvel An. Nous voulons que ce moment de rencontre et de plaisir soit aussi une occasion d'en apprendre plus sur un thème propre à l'industrie. Ces derniers mois, la plupart de nos membres ont été préoccupés par la disponibilité et le coût des matières premières, énergie comprise. C'est donc tout naturellement que cette année nous nous sommes tournés vers un spécialiste reconnu des matières premières, le professeur Yves Jégourel. Merci, Monsieur Jégourel, d'avoir répondu positivement à notre invitation. Merci de partager votre expertise avec notre public de ce soir. Vous trouverez ici une audience attentive, intéressée à entendre votre analyse sur la situation particulière que nous vivons au quotidien et surtout sur les enseignements que nous pourrions en tirer.

Monsieur le Premier ministre,

À chaque fois que vous nous faites le plaisir d'être des nôtres, vos propos nous intéressent, mais cette année, nous serons particulièrement à l'écoute. Parce que, monsieur le Premier ministre, ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre, cette année est une année électorale à double titre chez nous. J'adresse dès à présent mes encouragements à tous les candidats qui vont se présenter aux élections. Ils méritent notre respect et je pense qu'il est de notre devoir, à nous tous citoyens, d'éviter la critique permanente des hommes et des femmes politiques, car ce sont les acteurs majeurs de notre démocratie. N'oublions pas que la démocratie est un bien précieux qui n'est pas nécessairement un acquis partout et pour toujours. Pour les résidents non luxembourgeois, je rappelle que vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales pour voter aux élections communales. C'est important pour faire vivre notre système démocratique et pour orienter la politique de développement économique de vos communes.

Monsieur le Premier ministre, nous vous écouterons aussi avec une grande attention parce que les dernières années ont montré à ceux qui en doutaient encore combien les décisions politiques ont des impacts concrets sur notre vie de tous les jours, sur notre développement économique et sur la cohésion de notre société.

Je ne reviendrai pas sur la pandémie, sauf pour constater avec vous que les pays qui s'en sortent le mieux sont les pays démocratiques.



Je ne m'étendrai pas non plus sur la guerre qui est à nos portes. Je l'ai dit à l'occasion de notre Printemps des Entreprises en mai dernier et je le répète ici : La FEDIL soutient pleinement la politique de sanctions menée par l'Union européenne à l'égard de l'agresseur russe. Même si ces sanctions ont des implications économiques négatives importantes pour plusieurs secteurs d'activité représentés par la FEDIL, même si nous sommes convaincus que ces sanctions produiront des effets qui exigeront à terme des adaptations profondes, notre volonté d'exprimer notre solidarité avec l'Ukraine et de défendre nos valeurs de liberté reste intacte. Cette guerre, si proche de nous, démontre que la défense de nos démocraties ne peut pas se limiter à des paroles, à des traités, à des accords, à des lois ou à des règlements. Aujourd'hui, la défense de nos démocraties européennes passe par un soutien militaire et par la fourniture d'armes. Les budgets militaires regagnent en importance, et même l'industrie de l'armement est vue d'un autre œil. On lui demande de produire plus et de produire plus vite ! Qui aurait dit cela il y a un an ?

Jusqu'à présent, l'économie luxembourgeoise résiste relativement bien par rapport aux autres pays de l'UE. Notre structure économique atypique, avec un secteur financier prépondérant moins directement exposé aux effets de la crise, est une partie de l'explication. J'ai précisé « résiste bien jusqu'à présent » parce que toutes les conséquences négatives ne sont pas apparues en 2022. Nous ne devons pas sous-estimer les effets à retardement de la crise énergétique et des matières premières. L'inflation luxembourgeoise,

observée depuis mi-2021, s'est accélérée avec la crise énergétique, amplifiée par la guerre en Ukraine. Elle se situe en-dessous de la moyenne européenne. Les accords tripartites y ont certainement contribué, car ils ont permis de limiter la dynamique de la spirale prix-salaires pour 2022 et 2023. J'y reviendrai.

De façon générale et vu les circonstances, nos entreprises ont assez bien performé jusqu'en automne de l'année passée. Depuis lors, la relance de la demande post-Covid est en train de s'estomper. Cela s'explique par une politique monétaire plus restrictive et par une hausse des prix qui répond à l'augmentation spectaculaire de nombreux coûts de production. Les dernières données du STATEC pour les principaux secteurs industriels le démontrent : Les chiffres d'affaires grimpent de 10 à 30 pour-cent avec des productions en légère baisse. La plupart des industries exportatrices ont pu préserver en 2022 un niveau acceptable de rentabilité, malgré la multiplication par un facteur de 5 à 10 de leurs coûts énergétiques.

La perspective actuelle est moins rose pour nos entreprises : La demande faiblit et avec la régression de la pandémie, des concurrents étrangers dont les coûts de production sont moins affectés par la hausse des prix de l'énergie réapparaissent sur le marché. 2023 deviendra une année-clé pour les entreprises fortement exposées aux coûts énergétiques et qui ne pourront pas différencier leur offre par rapport à une concurrence étrangère qui joue dans une autre ligue en ce qui concerne la compétitivité-coûts.

Dans ce contexte économique difficile, je tiens à saluer la très bonne collaboration de notre fédération avec le gouvernement afin d'essayer d'endiguer les effets de la crise sur les entreprises exposées, notamment en matière de coûts énergétiques. C'est un effort commun qui porte ses fruits, même si nous savons que les aides ne compensent qu'une part de la hausse des coûts énergétiques et qu'elles ne suffisent pas pour neutraliser totalement l'écart avec plusieurs de nos concurrents. Ce soutien du gouvernement à nos entreprises est d'autant plus important que nous constatons que plusieurs États membres de l'UE se sont déjà lancés dans la recherche de moyens plus ou moins innovants destinés à consolider les bases de leurs activités industrielles dans le contexte de crise énergétique qui frappe l'Europe. Pour la FEDIL, la solution à la crise actuelle, qui – nous le savons tous, n'est pas seulement énergétique – sera européenne ou ne sera pas.

Les aides actuelles constituent un premier pas important dans cette direction. L'effort à faire sera un effort de longue haleine pour préserver un tissu industriel en Europe. Cet effort aboutira aussi plus que probablement à de nouveaux modèles de relations entre producteurs et consommateurs d'énergie, dans le cadre des objectifs climatiques qui ont été déterminés par les responsables politiques.

Monsieur le Premier ministre,

En 2022, deux conférences tripartites se sont conclues par des accords. Le simple fait que ces accords aient pu être trouvés, était important face au risque d'accélération d'une spirale prix-salaires nocive pour notre économie. Ces accords confirment que la tripartite est un bon outil lorsqu'elle répond à sa vocation originale et je dirais même à sa vocation unique, la gestion de crise. Les accords conclus, notamment

le deuxième, ont suscité une série de critiques. J'en citerai trois : Le manque de sélectivité sociale ; l'effacement de tout signal de prix sur l'électricité et le gaz en période de pénurie et dans un contexte de changement climatique ; et les dépenses budgétaires engendrées par les résultats de ces accords. Or, lors de ces discussions tripartites, le patronat s'est retrouvé face à des syndicats inflexibles qui ont placé en première ligne de leurs revendications le maintien du pouvoir d'achat des toutes les catégories de revenus, y inclus les catégories les plus aisées. Les syndicats ont placé ces revendications dépourvues de correctifs sociaux au-dessus de tous les besoins d'action qui découlaient directement de la crise, de la nécessité du maintien de la compétitivité de nos entreprises bien sûr, mais aussi du moindre encouragement à la sobriété énergétique. L'inflexibilité des syndicats nous amène aussi à nous interroger sur les chances de trouver à l'avenir des compromis, si d'aventure les moyens budgétaires disponibles ne devaient plus permettre des interventions publiques aussi importantes que celles qui ont caractérisé les accords de l'année passée. D'une manière générale, la recherche de solutions par le chemin de la tripartite ne fait du sens qu'avec des participants capables de porter des compromis.

Mesdames, Messieurs,

À l'approche des élections nationales, les partis commencent à proposer leur programme pour les cinq prochaines années et au-delà. Pendant l'été dernier, la FEDIL a présenté son message aux partis politiques. Notre brochure s'intitule « L'industrie – porteuse de solutions. Traitez-la comme un partenaire de confiance », vous pouvez la trouver sur notre site internet. Nous y mettons l'accent sur une série d'éléments qui détermineront l'orientation future de notre économie.

Car, Monsieur le Premier ministre, nous avons quelques inquiétudes :

Est-ce que les décideurs politiques de demain visent toujours la croissance économique ? Cette croissance qui est indispensable pour financer notre niveau de vie et l'excellente protection sociale qui est la nôtre, ou bien au contraire, certains préparent-ils le passage vers une économie de décroissance en se rapprochant de certains scénarios lointains présentés ici et là comme l'avenir de notre pays à l'horizon 2050 ? Je veux parler ici de l'enquête publique soumise à l'avis de la population par Luxembourg Stratégie. Tous les scénarios présentés à la discussion dans cette enquête supposent ou sous-tendent une logique de décroissance. Le seul scénario qui pourrait impliquer une croissance continue est présenté comme un scénario qui est nécessairement affecté de tellement d'inconvénients et d'effets négatifs que personne n'oserait y souscrire (ceci en dépit du fait qu'il n'y a manifestement pas consensus scientifique sur la question de savoir si une approche économique durable implique nécessairement un arrêt de la croissance, voire une décroissance).

Par ailleurs, en regardant l'une ou l'autre proposition politique en matière de fiscalité ou de temps de travail, on croit détecter des premières intentions de quitter la trajectoire de la croissance. Car comment générer plus de richesses, en travaillant moins et en décourageant les investissements dans notre pays ? Comment attirer des talents dont nous avons besoin maintenant, si le pays se fait connaître par ses projets de décroissance et de fortes charges fiscales ? Or, tout le monde le sait ou devrait le savoir : à la longue, l'État ne pourra distribuer que l'argent qui aura été généré préalablement par des entreprises compétitives.

Il est vrai que les contraintes climatiques ou des situations de pénurie peuvent constituer un frein au développement économique, surtout si nous n'arrivons pas à développer les solutions technologiques nécessaires pour répondre aux défis écologiques et de raréfaction des ressources naturelles.

Prêcher aujourd'hui la décroissance, c'est le signe d'une abdication devant les défis technologiques, infrastructurels, écologiques et économiques à relever au cours des années à venir. La décroissance ne constitue même pas à nos yeux une solution de facilité face aux défis écologiques que nous sommes appelés à relever.

La communauté des femmes et hommes d'affaires qui constituent la FEDIL se veut industrielle, technologique, progressiste et ouverte. La quête du progrès technologique comme source de solutions fait partie de notre ADN. Sa mise en œuvre est notre travail de tous les jours. C'est dans ce contexte que nous voulons situer la future stratégie industrielle de notre pays. Cette stratégie devra d'abord être cohérente. On ne peut pas prêcher d'un côté la relocalisation des activités industrielles, source d'une certaine autonomie stratégique ouverte de l'Europe, et en même temps pratiquer un cadre de plus en plus restrictif aux activités industrielles. Ceci vaut tant pour l'action nationale que pour l'action européenne.

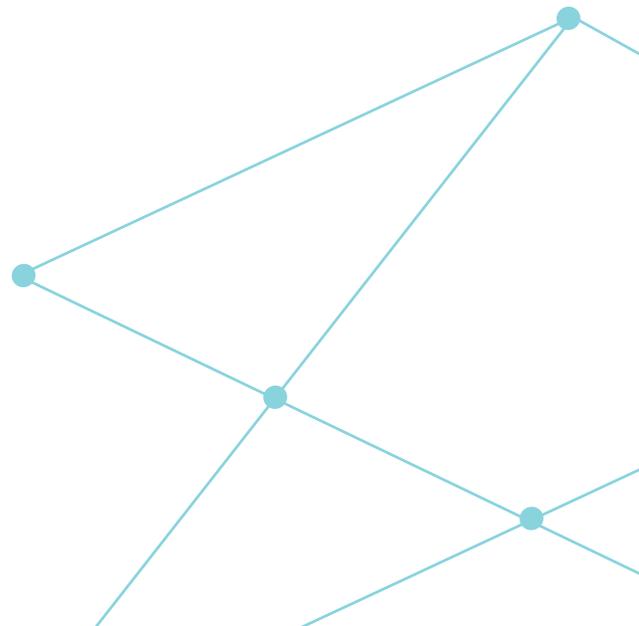
À la FEDIL, nous sommes d'avis que nous devons nous donner la capacité de récolter les fruits et les retombées des futures transitions technologiques que ce soit dans les domaines de l'énergie, du digital ou encore de la santé pour ne citer que ces exemples-là. Mais cette intention de redynamiser la production locale ne doit pas être confondue avec un repli sur soi ou avec une fermeture à nos partenaires

commerciaux étrangers. Nous avons vu durant la pandémie qu'une diversification des sources d'approvisionnement et des échanges avec d'autres espaces économiques constituent un préalable nécessaire à la sécurisation de nos chaînes d'approvisionnement.

Nous nous inquiétons aussi, Monsieur le Premier ministre, car nous constatons ces derniers temps, un revirement dans l'attitude luxembourgeoise sur la question de notre ouverture économique.

Je vous donne quelques exemples qui nous inquiètent :

Le contrôle des concentrations, tout d'abord. La FEDIL continue de se montrer très réservée par rapport à un contrôle purement national des concentrations. Un tel contrôle risque en effet de freiner substantiellement et outre mesure le développement d'entreprises nationales dynamiques qui développent leurs activités aussi au-delà de nos frontières. Or, si l'on doit rester petit à l'intérieur de nos frontières, comment jouer dans la cour des grands en dehors de celles-ci ? À terme, un tel contrôle risque d'ailleurs de privilégier la reprise de fleurons industriels et artisanaux par des groupes étrangers. Or, nous savons tous combien la présence de centres de décisions économiques au Luxembourg a son importance, particulièrement en période de crises.



Les choix proposés récemment dans le dossier des investissements directs étrangers nous inquiètent aussi. Si la décision de la mise en place d'un tel contrôle est assurément une décision politique, la question des critères d'un tel contrôle est pour la FEDIL cruciale, un tel contrôle ne pouvant s'accommoder de critères vagues, comme une simple référence à l'ordre public.

Les barrières en matière de prestations de services vers notre pays qui persistent ou les plaidoyers en faveur d'un cavalier seul national sur la question des chaînes d'approvisionnement durable, alors qu'une proposition européenne est sur la table, sont deux autres exemples de cette tendance qui nous inquiète.

Monsieur le Premier ministre, nous vous savons sensibles aux principes d'une économie ouverte. Aussi comptons-nous sur vous et sur votre gouvernement pour prendre en compte nos inquiétudes légitimes dans ces dossiers au fur et à mesure de leur avancement.

Enfin, Monsieur le Premier ministre, je voudrais attirer votre attention sur le risque de délocalisations de l'industrie européenne dans ses segments les plus porteurs. Les sirènes ne sont pas toutes asiatiques dans ce domaine, elles sont aussi américaines. Nous savons les bonnes relations que vous entretenez avec nombre de dirigeants européens,

dites-leur qu'il faut des décisions européennes rapides pour que les conditions de production en Europe soient attractives non seulement pour y implanter l'industrie de pointe de demain, mais aussi pour y encourager le développement de nos entreprises déjà installées sur le sol européen. Plus spécifiquement, en ce qui concerne les industries présentes au Luxembourg, la politique du gouvernement, les déclarations des ministres et les actions des administrations doivent être des arguments que les dirigeants en place dans notre pays peuvent présenter à leurs actionnaires étrangers pour défendre leur activité locale et les investissements futurs.

Mesdames, Messieurs, nous venons d'entrer dans une année difficile. La crise énergétique perdure, l'inflation est encore au rendez-vous et le cadre géopolitique reste instable, une guerre économique se profile. Beaucoup de points d'interrogation pour nos entreprises et leurs dirigeants restent sans réponse.

Dans ce contexte compliqué, mais aussi très motivant pour les entrepreneurs, je vous souhaite à tous beaucoup de succès professionnel, beaucoup de plaisir dans notre travail et tout le bonheur possible dans nos vies personnelles. Merci pour votre attention.

Michèle Detaille
Présidente de la FEDIL
24 janvier 2023



Article :
LAURENCE KAYL
Responsable communication à la FEDIL
laurence.kayl@fedil.lu

Photos :
ANN SOPHIE LINDSTRÖM

Actualités de la FEDIL

CERCLE DES CHEFS DU PERSONNEL

19 décembre 2022



En date du 19 décembre 2022, nous avons eu le plaisir d'inviter nos responsables des ressources humaines à une nouvelle session d'information au cours de laquelle plusieurs sujets relatifs à la gestion des ressources humaines ont été abordés, dont notamment :

Paramètres sociaux applicables en 2023 et contexte économique actuel

- Taux de cotisation pour les différentes branches de la sécurité sociale
- Hausse du salaire social minimum au 1^{er} janvier 2023
- Indexation des salaires durant l'année 2023
- Régime du chômage partiel

Télétravail

- Cadre et formalités liées au télétravail transfrontalier (intervention de l'Association d'Assurance-Accident (AAA) et de KPMG))
- Enquête sur le télétravail de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) : Etat d'avancement (intervention de l'UEL)

Marché de l'emploi et présentations de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM)

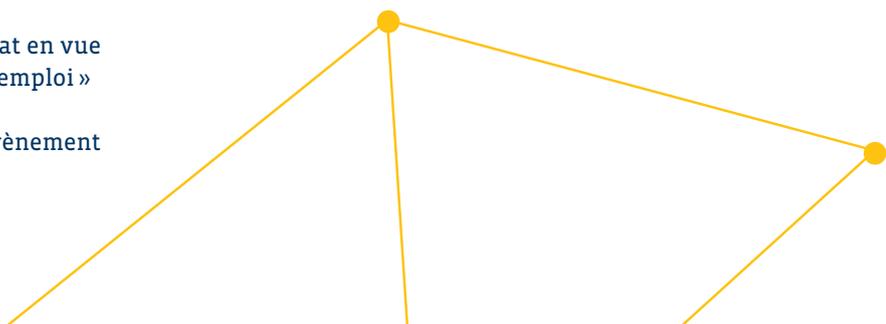
- Import automatique des offres d'emploi
- Nouveau concept des conventions de partenariat en vue d'obtenir le label « Entreprise partenaire pour l'emploi »

Les présentations sont disponibles sur le site de l'évènement sur fedil.lu/agenda.

RÉUNION DE BIENVENUE DES NOUVEAUX MEMBRES

10 janvier 2023

La FEDIL accueille tout au long de l'année des nouveaux membres et organise deux fois par an une réunion de bienvenue pour les nouveaux arrivés afin de mieux faire connaître ses services et son équipe. C'est ainsi que s'est tenue une réunion de bienvenue pour une vingtaine de participants le lundi 10 janvier dans les locaux de la fédération au Kirchberg sous forme d'une séance d'information où les différents collaborateurs de la FEDIL ont présenté leurs activités et les grands projets en cours. Cela aidera les nouveaux arrivés à pouvoir pleinement bénéficier des services offerts et à s'impliquer dans les projets qui leur tiennent à cœur. Lors du tour de table chaque nouveau membre a eu l'occasion de se présenter et d'exprimer sa motivation pour rejoindre la FEDIL ainsi que ses attentes. La réunion s'est terminée par un moment de networking autour d'un verre et d'un sandwich. Les participants ont pu se présenter d'une façon informelle et faire connaissance avec l'équipe de la FEDIL et les autres nouveaux membres.



boldbold

boldbold

boldbold

boldbold

BOLD INNOVATION

boldbold

boldbold

Joaneo®: eco-friendly printed electronics by Victor Buck Services

Joaneo® produces NFC and RFID antennas and inlays printed on paper-based substrates, using an eco-friendly production process. All made in Luxembourg, from design to distribution.

More than 40 billion RFID (Radio Frequency Identification) and NFC (Near Field Communication) inlays are being produced annually, the majority in China. These standard inlays are typically being produced on plastic (Polyester) using a technique called etching, a manufacturing process that is not allowed in Europe because it is prone to pollution and waste. The impact of the Covid-19 pandemic has caused a global shortage of inlays and IC (Integrated Circuits), showing increasing dependency of the industry on Asian manufacturers.

The market of RFID and NFC tags in the retail, health care or logistics industries, to name only a few, is of increasing importance and the challenge is to have a more sustainable approach to meet the increasing demand. Building on its 22+ years of experience in the printing industry, Victor Buck Services (VBS), a 100% subsidiary of the POST Luxembourg group, has developed an innovative and eco-friendly industrial additive printing process, to print electronics on paper. The printed electronics are marketed under the brand name 'Joaneo' as a tribute to Johannes Gutenberg, who revolutionized the printing industry in Europe.

Joaneo's RFID antennas and inlays are produced on-site in Luxembourg. The company combined its R&D efforts with its experience in industrial printing to provide innovative solutions for printing inlays. VBS has invested in a manufacturing facility in Foetz and has converted an existing industrial site to a 1.000 m² cleanroom to produce inlays. The innovative production process is more eco-friendly versus traditional production techniques. This local production process is set up to minimize waste and carbon footprint, deploying low waste additive printing process and using locally sourced materials and recyclable paper inlays.

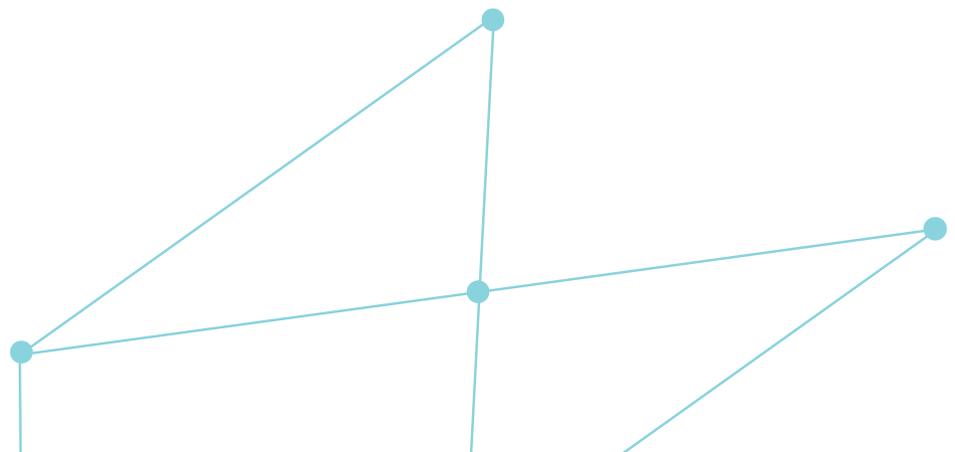
With the precise application of conductive ink, Joaneo's antennas and inlays can transmit and receive RFID and NFC signals. These signals carry the pre-programmed functions and information required by their clients. From tracking and logistics to consumer engagement, VBS printed electronics provide secure and high-caliber RFID and NFC applications.

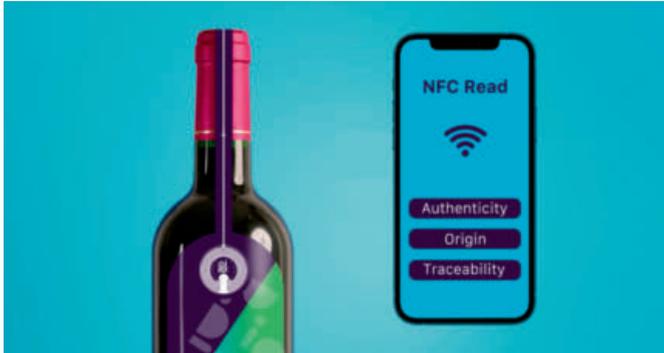
RFID tags are most often required for track and trace applications, commonly in manufacturing and retail. The inlays are produced to the latest ISO 18000-6, ISO 14443 and ISO 15639 standards for UHF (Ultra High Frequency) and NFC (Near Field Communication). The main advantage of UHF is that it can perform bulk readings from a distance by using dedicated readers. The result is greater visibility of the supply chain and increased inventory accuracy. NFC tags can be used with most smart phones nowadays.

SOCIAL AND ENVIRONMENTAL RESPONSIBILITY

Joaneo's commitment to social and environmental responsibility is essential to their tailored production process:

- the additive printing technology uses no water, no vacuum and no additional chemicals, resulting in very little waste compared to other techniques, such as etching;
- the paper antennas and inlays are recyclable. Once their job is complete, the clients can easily deposit them in any standard recycling facility;
- Inlays are made in Luxembourg and shipped from the same location, resulting in reduced transportation costs and a low carbon footprint. Materials are sourced locally as much as possible;
- VBS printing capabilities allow them to print the exact amount of required inlays. Even small print runs are welcome and easily accommodated.





Use case: Tamper loop to reduce counterfeiting, improve traceability and reduce waste.

Joaneo is currently working on NFC applications to prevent tampering. A tamper loop can be used in any industry that has strict quality control and health regulations: food, wine and spirits, pharmaceuticals, cosmetics... Jars and bottles are for example often sealed with a tamper loop to ensure that they are not opened before being sold. As the Joaneo paper inlay tears easily, it is the ideal solution to know immediately if someone has tampered with your product. The Joaneo printed electronic inlay works in tandem with different software solutions. Thanks to the interaction with the inlay and the consumer’s mobile phone (NFC supporting both iPhone or Android), you could also know when and approximately where it happened. This solution allows you to track the problem back to the source or identify unwanted grey-market imports. The latest IC developments also enable temperature monitoring without the need for a battery. These new RFID tags in development are instrumental for preventive maintenance and cold chain monitoring of perishable goods in food and healthcare applications.

Find more about this use case in this video:



More information about Joaneo: www.joaneo.com

DEFINITIONS

Inlay (synonym: tag)

An inlay is an electronic circuit (composed of an antenna and a chip), that receives and transmits information using wireless energizing and connection (passive Radio Frequency transponder technology). RFID inlays are used in multiple applications such as: in food labels and packages for the tracking of freshness and temperature of the food products; in pharmaceuticals to ensure their authenticity, tracking...; in secure documents (e.g. passports, diplomas) to ensure their authenticity and prevent counterfeiting; in logistics for the tracking and geolocation of goods.

RFID/NFC

RFID (Radio Frequency Identification) and NFC (Near Field Communication) are some of the wireless technologies that enable inlays to exchange information. UHF (Ultra High Frequency) is a type of RFID technology that can be read from a distance of up to many meters. NFC is available in all smart phones and dedicated for short read distances.

Article :
GEORGES SANTER
 Head of Digital and Innovation at FEDIL
georges.santer@fedil.lu

Photos :
VICTOR BUCK SERVICES

Les « écocombis » : Lèt'z do it (ou du moins « Lèt'z try it »)

« Développer des solutions de mobilité efficaces est un des défis les plus importants du 21^e siècle... »¹ selon le ministre de la Mobilité et des Travaux publics. Cependant, en ce qui concerne le transport de marchandises, certains potentiels d'efficacité restent inexploités. En effet, en tant qu'un des seuls pays de la Grande Région, voire du Benelux, le Luxembourg n'autorise pas la circulation de véhicules dits « écocombis » sur son territoire. Il s'agit ici de véhicules plus longs et plus lourds (VLL) qui peuvent mesurer jusqu'à 25,25 mètres de long (contre 18,75 mètres pour une combinaison camion-remorque) et afficher une masse totale jusqu'à 60 tonnes (contre 44 tonnes pour les combinaisons de véhicules de maximum 5 essieux). Avec cette capacité de charge plus importante, les écocombis permettent de transporter une même quantité de marchandises avec moins de trajets (deux écocombis peuvent transporter la même quantité de marchandises que trois combinaisons de véhicules traditionnels). L'absence de trajets autorisés pour ce type de véhicules résulte dans des situations où des écocombis circulent jusqu'à la frontière luxembourgeoise, mais doivent recharger les marchandises sur des véhicules traditionnels pour le restant du trajet sur le territoire luxembourgeois !

La crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont accentué les difficultés en matière de logistique, avec des délais de livraison plus longs et des services de transports plus coûteux. À cela s'ajoute la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la logistique, situation qui s'est fortement accentuée avec la reprise économique plus forte que prévue à la sortie de la crise sanitaire.

¹ Article « Sustainable mobility solutions » - Crossroads Magazine n°5

² Etude interne

³ Rapport d'évaluation 2018 - Projet-pilote VLL - Ecocombis en Région wallonne

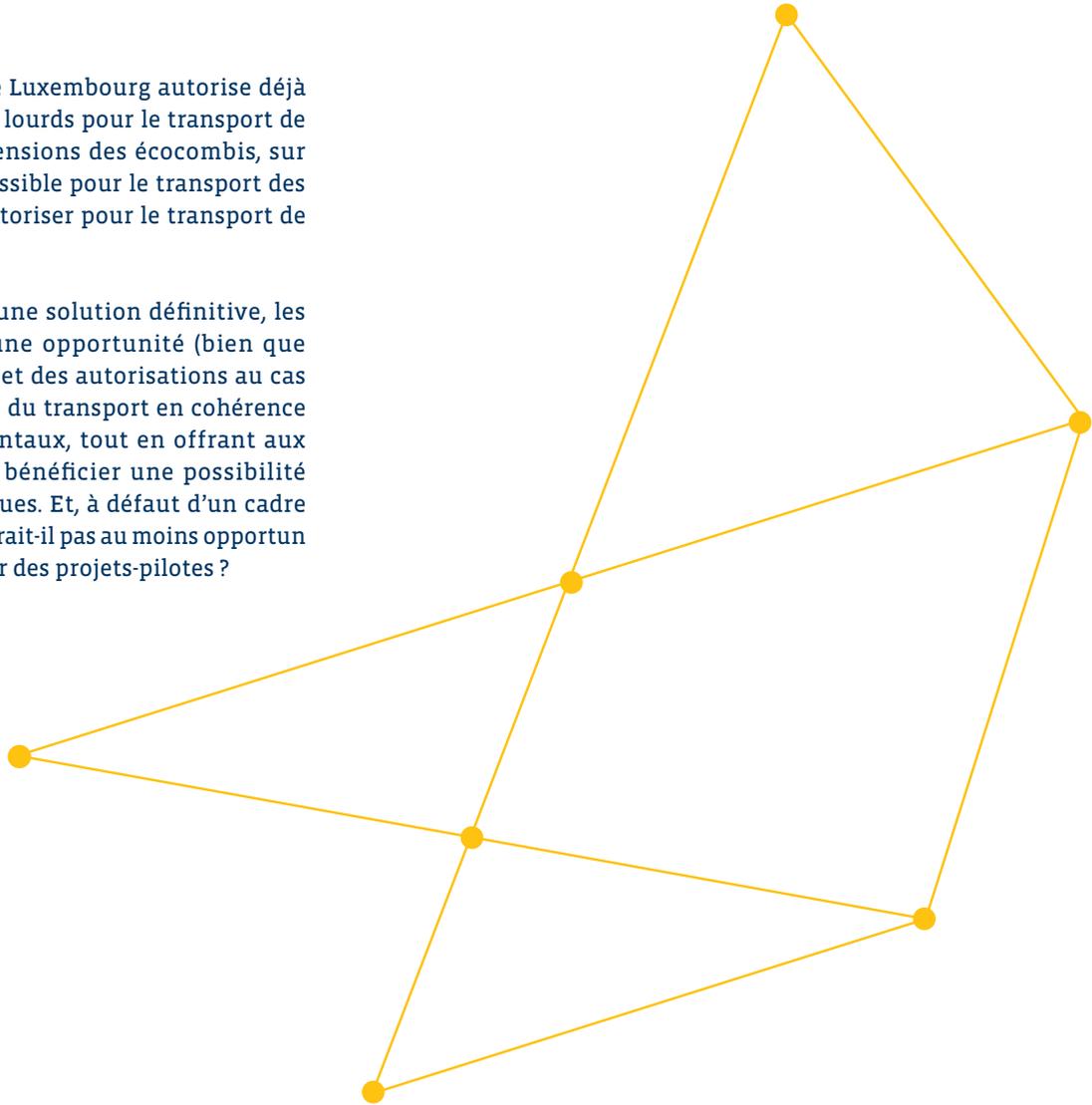
Dans le contexte d'une demande croissante des besoins en transport, l'industrie a besoin de solutions. Certes, les alternatives au transport routier, tels que le rail et les voies navigables peuvent amortir une partie de cette demande, mais ne constituent pas, selon les cas, d'alternatives pour certains types de trajets, ni d'un point de vue opérationnel (i.e. pas d'accès) et ni d'un point de vue économique (i.e. pas de rentabilité). Notamment sur des distances courtes entre pays limitrophes, l'intermodalité n'offre pas de véritable solution flexible. Dès lors, un transport routier efficace par le concept des écocombis pour le transport de matières non dangereuses peut offrir une solution face au manque de main-d'œuvre dans le secteur de la logistique, face à l'augmentation des coûts de transports, face au manque d'interconnexions de certaines zones d'activités avec l'intermodalité ou encore face au trafic routier.

Par ailleurs, le transport par écocombis peut résulter dans une réduction de l'empreinte carbone de 20% à 30%² pour une même charge transportée par camion standard. Face au manque d'alternatives de décarbonisation du transport à l'heure actuelle, toutes les mesures ou solutions qui visent à minimiser l'impact écologique des activités logistiques devraient être considérées, notamment eu égard aux coûts et délais pour l'avènement de nouvelles technologies de motorisations (hydrogène, électrique).

Les écocombis circulent déjà depuis plusieurs années en Belgique, Suède, au Danemark et aux Pays-Bas par exemple. Dans ces pays, aucun impact négatif sur la sécurité routière ou de transfert modal n'a été constaté³. Du côté belge, des voies ont déjà été autorisées jusqu'à Sterpenich ou jusqu'à la frontière entre Bastogne et Wiltz.

Finalement, il faut noter que le Luxembourg autorise déjà des véhicules plus longs et plus lourds pour le transport de personnes, similaires aux dimensions des écocombis, sur différentes lignes. Si cela est possible pour le transport des personnes, pourquoi ne pas l'autoriser pour le transport de marchandises ?

En conclusion, à défaut d'être une solution définitive, les écocombis offrent au moins une opportunité (bien que conditionnée à une évaluation et des autorisations au cas par cas) d'augmenter l'efficacité du transport en cohérence avec les objectifs gouvernementaux, tout en offrant aux entreprises qui pourraient en bénéficier une possibilité d'optimiser leurs coûts logistiques. Et, à défaut d'un cadre général pour les écocombis, ne serait-il pas au moins opportun de créer un cadre spécifique pour des projets-pilotes ?



JEAN-MARC ZAHLEN

*Conseiller énergie et environnement
auprès de la FEDIL
jean-marc.zahlen@fedil.lu*



30th anniversary of the European Single Market

2023 is the 30th anniversary of the European Single Market, which marks three decades of one of the most significant achievements in the integration between EU Member States' economies and one cannot deny that the Single Market is a cornerstone of the EU and an essential instrument in promoting growth, stability, and competitiveness in Europe. The establishment of the Single Market was not an easy task and required the negotiation of numerous agreements and regulations, very importantly the Single European Act of 1986, which came into effect in 1993.

However, when looking at certain decisions of national and EU policymakers, the impression is that the preservation of a functioning Single Market can be a hard mission too.

On the one hand, we must not forget that the Single Market was achieved thanks to the four fundamental freedoms of the EU: free movement of goods, of services, of capital and of persons. It is therefore clear that the preservation and strengthening of these freedoms are crucial for the competitiveness of European industries and businesses and must be a priority for the EU. Perhaps, this was not clear enough when, at the outset of the Covid pandemic last 2020, Member States' leaders decided to close their borders. This should not happen again. These considerations equally apply to the proper transposition and implementation of those EU legislative instruments that allow for the four freedoms to reap the most benefit, such as the Posting of Workers Directive. Here, national governments definitely need to make a greater effort to ensure that the Single Market really benefits from these rules.

On the other hand, no Single Market nor market integration could be successful without harmonisation of regulations, standards, and laws, ensuring a level playing field for all industries and businesses operating in the EU. In this way, the Single Market has allowed industries and businesses to access a large pool of customers and to compete with larger companies, creating opportunities for growth and expansion and promoting competition and innovation. Sadly, this also seems to be forgotten sometimes. One can question whether policy decisions such as, amongst others, the Proposal for a Corporate Sustainability Due Diligence Directive, or the State aids "almost all-in" give enough attention to the need to ensure both a harmonised and standardised framework and a level playing field among EU Member States.

In sum, this article aims to remind that, in light of the recent developments such as the war in Ukraine, the energy crisis, the pandemic and the disruption of global supply chains, it is more important than ever to maintain a healthy functioning European Single Market. And let's not despair, as there are ways for EU leaders to take together EU common decisions to overcome common challenges that keep the Single Market safe. FEDIL will always be supportive of decisions ensuring a harmonised functioning of the Single Market and of its supply chains, knowing that the economy of a small country as Luxembourg can really benefit from it.

FRANCESCO FIASCHI
Adviser European Affairs for FEDIL
francesco.fiaschi@fedil.lu



What Luxembourg businesses expect from Swedish Presidency

From 1 January to 30 June 2023, Sweden will hold the Presidency of the Council of the European Union. Climate transition and EU competitiveness are mentioned in the Presidency's programme. FEDIL welcomes these priorities. In this opinion, I outline the main priorities for Luxembourg's industry and business operators that the Swedish Presidency should take into account in the performance of its tasks.

1) EU level action to preserve industrial competitiveness and address the energy crisis while maintaining a level playing field within the internal market

EU and Luxembourg companies need a coordinated EU level response to mitigate skyrocketing energy prices and to ensure enough supplies in the EU, while at the same time, responding the US Inflation Reduction Act (IRA). Common solutions can prevent the EU Single Market from being further weakened and preserve its economic power at global level.

In this context, the Commission presented its communication "A Green Deal Industrial Plan for the Net-Zero Age" which is to be welcomed. However, the Presidency should push for more efforts to strengthen the competitiveness of European businesses and ensure the transition to net zero. Notably, the Commission proposes to amend the Temporary State aid Crisis and Transition Framework and to revise the General Block Exemption Regulation. This is equally to be welcomed in order to facilitate and accelerate the EU ecological transition. However, such guidance should not focus solely on supporting sectors where subsidies from other jurisdictions undermine the level playing field and which risk offshoring. It must support all EU production sectors that have been identified as strategic. In other words, the Presidency must not let subsidies from third countries determine which sectors the EU should support but support all sectors which are vital for a competitive and sustainable energy transition.

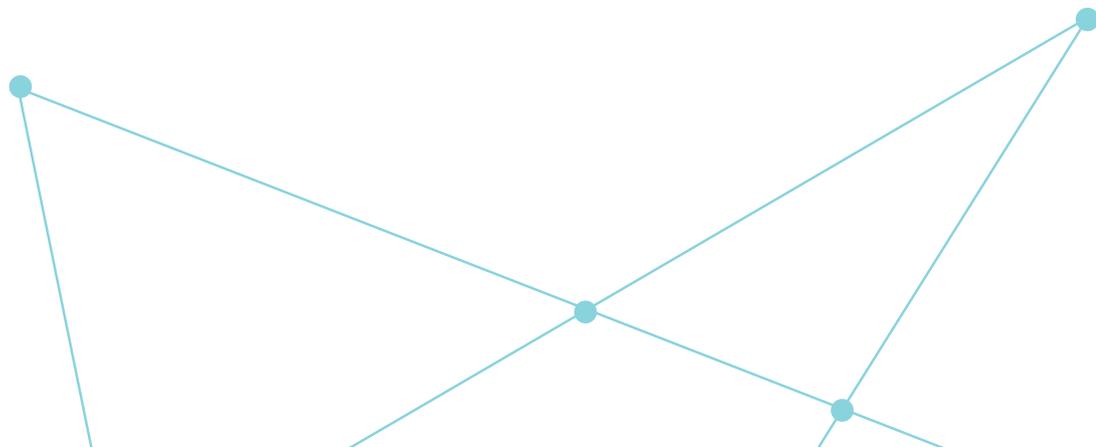
Likewise, we welcome the Commission's proposal to make the General Block Exemption Regulation more flexible in light of the Green Deal. However, this revision should not further delay the transposition and practical application of said regulation. It is now essential to ensure speed and ease of access to existing European financing instruments and we note that companies are often faced with difficulties linked to access to these instruments and their use. The Presidency should make the rules to access to these instruments follow the rhythm and the needs of the industry.

Also, we remind the Presidency that aid to industry should not be limited exclusively to 'green technology', which is certainly important, but also to make supply chains more resilient, which in recent years have suffered shipping disruptions and supply shortages. Definitely, the proper functioning of the Internal Market plays a crucial role for the proper functioning of supply chains, in particular for Luxembourg's economy due to the small size of the country.

More generally, constructive dialogue with the United States will be necessary to continue to work with them to find an agreement and avoid a global race for subsidies, in particular between the European Union and its Member States and the United States.

2) Offsetting burdens on companies to give regulatory breathing space

On top of this, we are worried that systematic addition of legislative and administrative burdens for companies of often unworkable EU legislation might further aggravate EU deindustrialisation. European companies urgently need regulatory breathing space. We therefore urge the Presidency to take into account the importance of respecting the "one in, one out" principle set out by the Commission



in accordance with the “Better Regulation” principles. This principle requires EU legislation to offset any new burden on businesses by removing an equivalent existing one in the same policy area. So far, there have not been enough reductions. It is essential that, in this period of crisis and uncertainty, legislation is adapted to current crises (non-business-as-usual). A useful instrument to reach this could be a “competitiveness check” to take into account the cumulative effect of all policy and legislative initiatives on companies.

3) Ensuring a healthy and harmonised EU internal market without unnecessary barriers

We always say that a harmonised and healthy internal market is essential for a small country like Luxembourg. Therefore, the Single Market cannot be continuously paralysed by national and European regulatory barriers. On the contrary, in its 30th anniversary, it must be promoted through a market-driven European standardisation and harmonisation system, also covering the protection of the four fundamental freedoms. For example, we find of outmost importance that posting of workers is not subject to restrictive applications to allow competitive practices to foster economy growth in all EU Member States. In addition, this could create distortions to the level playing field among Member States. The Swedish Presidency should guide Member States towards harmonised practices and rules to avoid these situations.

4) Accelerating the digital transition while maintaining an attractive EU digital market

The Presidency should also make similar considerations as those above concerning the digital transition. European and Luxembourg industry and business operators need legislations that ensure a competitive technological development in the global markets and enhance EU innovation to be scalable

globally, while making Europe an open and attractive market for new and existing businesses. This means that ongoing legislative initiatives in the digital policy area should have flexible requirements and avoid excessive burdens on companies.

Therefore, one size does not fit all. Particular attention should be given to the creation of clear and objective criteria for participating in Regulatory Sandboxes, as provided for by the Artificial Intelligence Act, which should take into account the complexity and variety of digital businesses and applications. Realistic and proportionate rules are also needed in the context of data sharing and cloud switching rules introduced by the EU Data Act. This regulation should have proportionate, fit for purpose and clear critical definitions as well as stronger legal safeguards to protect our businesses' intellectual property rights and trade secrets and to not negatively affect their competitiveness in global markets.

5) The 2023 European Year of Skills to solve recruitment problems and skills shortages

Finally, it is evident how recruitment problems and skills shortages keep hampering companies' development and competitiveness. Notably, Luxembourg companies need to recruit non-EU employees, but disproportionate administrative constraints and slow procedures create barriers that make this process slow and sometimes not possible. The Presidency should take opportunity during this 2023 European Year of Skills to effectively address these issues. In this context, the Swedish Presidency should urge Member States remove any unnecessary burdens and formalities to the employment of both EU and non-EU nationals within the Single Market.

FRANCESCO FIASCHI

*Adviser European Affairs for FEDIL
francesco.fiaschi@fedil.lu*



***Carte
blanche***

L'industrie face au défi de la mobilité de demain

La généralisation des véhicules électriques, voulue pour 2035 en Europe, reste un défi majeur. Elle se heurte à bien des interrogations. Les décisions prises aujourd'hui ne doivent pas priver une partie des usagers de moyens de déplacement individuels abordables. L'ACL propose des pistes de réflexion.

Parce qu'il s'agit de pouvoir se déplacer d'un point A à un point B le plus efficacement possible, la mobilité apparaît plus que jamais comme un maillon indispensable de notre économie, d'autant plus dans un contexte transfrontalier tel que le vit le Luxembourg au jour le jour. Mais au fond que se cache-t-il derrière le terme « mobilité » ? Quelles solutions pour optimiser les investissements dans la gestion d'un parc d'entreprise ? Comment rester compétitif quand de nouvelles obligations viennent s'ajouter à une crise sanitaire longue de deux ans et un renchérissement record des matières premières ? Les experts de l'ACL proposent de répondre en gardant l'esprit ouvert tout en considérant la réalité économique du terrain.

DES COÛTS SIGNIFICATIFS

Avec 282 millions de véhicules circulant sur son territoire, l'Union européenne dispose d'un parc de véhicules conséquent. Sa décarbonisation des véhicules neufs voulue pour 2035 ouvre l'un des chapitres les plus captivants de l'histoire de la mobilité individuelle depuis l'avènement de l'automobile. Elle s'accompagne aussi de nouveaux défis colossaux à relever. Il ne s'agit pas seulement de remplacer un moteur thermique par un moteur électrique mais aussi d'investir dans des infrastructures de distribution électrique à l'état embryonnaire.

Les aides de l'État annoncées dans le cadre du « Klimapakt fir Betriber » sont un premier pas mais apparaissent d'ores et déjà insuffisantes au regard des sommes en jeu. Entre le renouvellement des véhicules, les infrastructures de recharge mais aussi de nouveaux procédés de production plus écoresponsables, les investissements à réaliser par les entreprises, en particulier l'industrie, sont énormes.

Comment calculer aujourd'hui la puissance nécessaire pour un parc automobile qui n'existe pas encore ? Quelles bornes de recharge choisir : rapides, intelligentes, normales ? Vers qui se tourner pour obtenir des conseils avisés en la matière ? Combien coûtera cette électricité consommée pour le transport lorsque les taxes actuelles sur les carburants fossiles seront reportées sur la consommation électrique en kWh ?

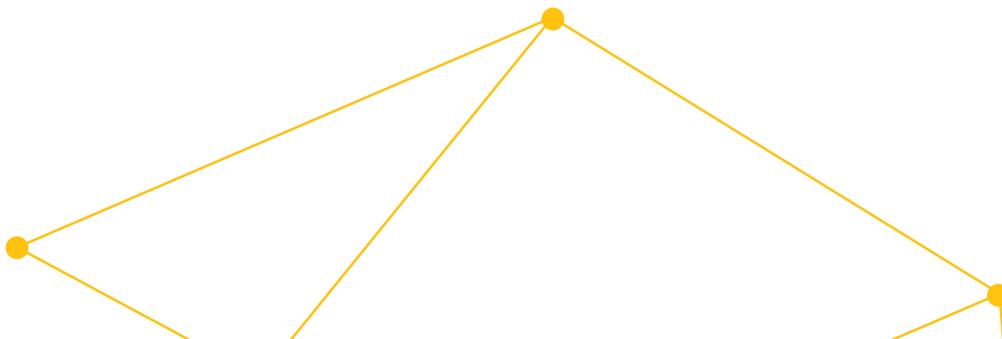
Entre le déploiement des bornes de recharge, la capacité de l'infrastructure électrique, la production d'électricité verte, les écueils se multiplient autour de la décarbonisation de la mobilité. La transition énergétique se fait en ordre dispersé. Outre le renouvellement de leur propre parc de véhicules, les entreprises doivent en plus se soucier de leur capacité à accueillir et à recharger ceux de leurs collaborateurs et de leurs visiteurs sur site.

DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS

Ce n'est un secret pour personne, le trafic professionnel - matin et soir - est celui qui encombre le plus les routes. La mobilité telle qu'on l'entend aujourd'hui ne se limite pas seulement aux moyens de déplacement, elle s'étend aux infrastructures routières et ferroviaires. Or, à l'heure actuelle, le compte n'y est pas. Les investissements publics n'ont pas suivi l'essor économique de notre pays.

Et pourtant, le fardeau de la mobilité (ou de l'immobilité) a été transféré aux entreprises sous couvert de leur responsabilité sociale (RSE ou CSR en anglais). Il leur est demandé de tenir compte des obstacles qui se dressent chaque jour sur le chemin de leurs collaborateurs pour se rendre au travail afin de rester attractives et attirer la main-d'œuvre dont elles ont besoin.

Qu'ai-je à offrir de plus à mes salariés ? Une place de stationnement avec une borne de recharge ? Un parcours sécurisé à vélo du domicile au travail ? Comment apporter des solutions aux 210 000 frontaliers qui sont exclus des subsides





EN CAS D



étatiques au Luxembourg et, la plupart du temps aussi, dans leur pays de résidence ? À l'ACL, nous sommes d'avis que ces questions autour de la mobilité sont cruciales.

En faisant évoluer le métier de gestionnaire de parc automobile vers une fonction de « Mobility Manager » (avec une formation adéquate) dans les entreprises et les administrations, les acteurs économiques parviendraient non seulement à réduire l'impact de leurs déplacements sur l'environnement mais également à contenir les coûts qui y sont liés. À l'instar d'un délégué à la sécurité, le rôle du « Mobility Manager » sera de proposer des solutions sur la gestion du parc auto, la mobilité alternative, les déplacements domicile-travail, les infrastructures de stationnement et de charge, l'empreinte carbone de l'entreprise, etc.

Les coûts pourraient d'ailleurs être mutualisés en encourageant les sociétés géographiquement proches à travailler main dans la main. Car c'est aussi l'un des autres défis majeurs : les moyens de déplacements individuels doivent rester abordables pour tout un chacun. Les offres de transports en commun peineront systématiquement à satisfaire les besoins de l'ensemble des usagers, notamment ceux qui travaillent de nuit ou en milieu rural loin des réseaux de transport public.

LES ALTERNATIVES AU TOUT-ÉLECTRIQUE

La réussite de cette transition vers une mobilité respectueuse de la planète passe nécessairement par une stratégie à moyen et long terme. La décarbonisation de notre société ne peut pas être seulement électrique. Il est nécessaire de maintenir une certaine ouverture technologique par rapport au tout-électrique et de développer des alternatives afin de répondre

à la réalité du terrain. Par exemple, le diesel synthétique (de type HVO) permet d'ores et déjà de réduire les émissions de CO₂ de plus de 70 %.

À en croire les messages de la Commission européenne, l'avenir sera électrique ou ne sera pas. Pour l'ACL, le futur s'écrit en trois lettres : M.I.X. comme mix énergétique. Si la propulsion électrique à batterie présente de nombreuses vertus, elle ne peut répondre à tous les besoins en matière de mobilité et de transport. Les transports de marchandises ne peuvent fonctionner avec les temps de recharge imposés. De même, les flottes de véhicules qui doivent tourner 24h/24 et 7j/7 nécessitent des ajustements au risque de devoir dupliquer la flotte pour maintenir la continuité des services.

En investissant dans les filières neutres en carbone adéquates, les carburants synthétiques (eFuel et HVO) pourraient nous permettre de conserver les moteurs thermiques pour assurer la transition vers le tout-électrique de manière sereine et parfaitement planifiée. Ceci d'autant plus que la filière hydrogène (pile à combustible) ne verra le jour à grande échelle que lorsque les infrastructures de production renouvelables et de distribution seront déployées.

Comment développer un réseau de recharge en milieu urbain pour les personnes vivant en copropriété et celles vivant en location ? Comment gérer le problème brûlant des feux de batterie particulièrement difficiles à circonscrire ? Aujourd'hui, de nombreuses questions essentielles demeurent sans réponse et il est urgent de mettre en place un cadre légal national ou européen. Une des clés de la réussite de toute stratégie est la capacité à tirer parti de chacune des options à disposition. Ne mettons pas tous nos œufs dans le même panier.

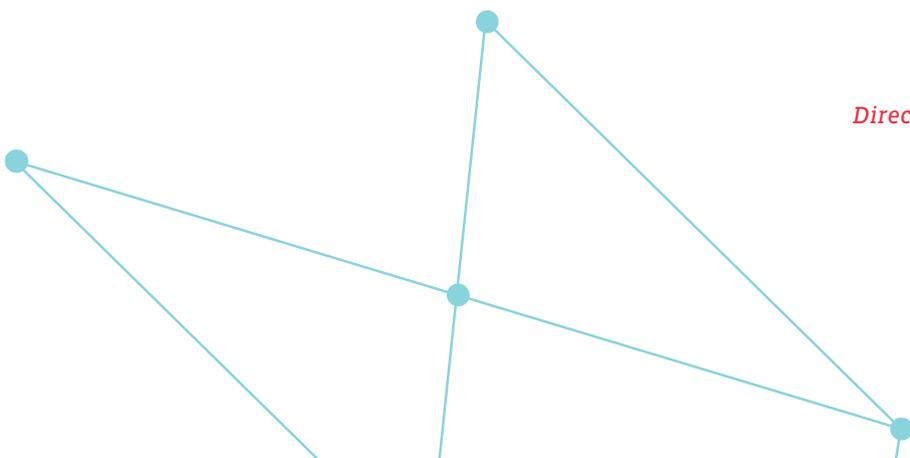
Article :

JEAN-CLAUDE JUCHEM

Directeur de l'Automobile Club du Luxembourg

Photo :

ANN SOPHIE LINDSTRÖM



L'examen médical d'embauche – une obligation de résultat à charge de l'employeur

L'article L. 326-1. du Code du travail prévoit que : « Toute personne briguant un poste de travail est soumise en vue de l'embauche à un examen médical fait par le médecin du travail. Pour les salariés de nuit visés à l'article L. 326-3. point 4. et pour les postes à risques dont question à l'article L. 326-4. ci-après l'examen doit être fait avant l'embauche. Pour les autres postes l'examen doit être fait dans les deux mois de l'embauche (...). »

Dans l'affaire ¹ en cause, un salarié s'est vu notifier une décision de refus de reclassement professionnel de la part de la Commission mixte au motif qu'il occupait son dernier poste de travail depuis moins de 3 années et qu'il n'était pas en possession d'un certificat d'aptitude au poste de travail établi par le médecin du travail compétent lors de l'embauche. Cette décision a été suivie d'une cessation de plein droit de son contrat de travail en raison de l'épuisement des droits du salarié à l'indemnité pécuniaire de maladie et ce, conformément à l'article L. 125-4. point 2. du Code du travail.

Le salarié s'est pourvu en justice pour réclamer la condamnation de son ancien employeur au paiement de dommages et intérêts, d'une part, pour la perte de rémunération depuis la cessation de son contrat de travail et, d'autre part, pour avoir été privé de la chance de bénéficier d'un reclassement interne ou externe et ce, alors que l'employeur a omis de lui faire passer un examen médical d'embauche.

Il appartenait donc aux juges de se prononcer sur qui, de l'employeur ou du salarié, pèse l'obligation de réaliser un examen médical d'embauche et si cette obligation constitue une obligation de résultat ou une obligation de moyens.

Sur ce point, la Cour d'appel a d'abord rappelé que l'examen médical d'embauche a pour but de pourvoir à la protection

de la santé et à la sécurité des travailleurs de l'entreprise. Elle a en outre précisé que : « L'article L. 326-1. du Code du travail employant la conjugaison du verbe « soumettre » dans sa forme passive et l'article L. 327-2. du Code du travail sanctionnant l'employeur en cas de défaut d'un examen médical d'embauche, c'est à juste titre que le tribunal du travail a retenu qu'il résulte de la lecture combinée de ces articles du Code du travail précités, que, contrairement à l'argumentation de la société, le Code du travail prévoit à la charge de l'employeur une obligation d'organiser pour chaque salarié un examen médical d'embauche. »

Pour enfin arriver à la conclusion que : « L'employeur doit assurer la sécurité et la santé de l'ensemble des salariés. Cette obligation pesant sur l'employeur est une obligation de résultat. » La Cour d'appel s'est encore appuyée sur un autre arrêt du 21 juin 2011 dans lequel il a été précisé que : « L'obligation qui pèse sur l'employeur en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs dans l'entreprise constitue une obligation de résultat ; admettre qu'il ne s'agirait que d'une obligation de moyens à charge de l'employeur aboutirait à vider cette obligation de tout sens et de tout effet ».

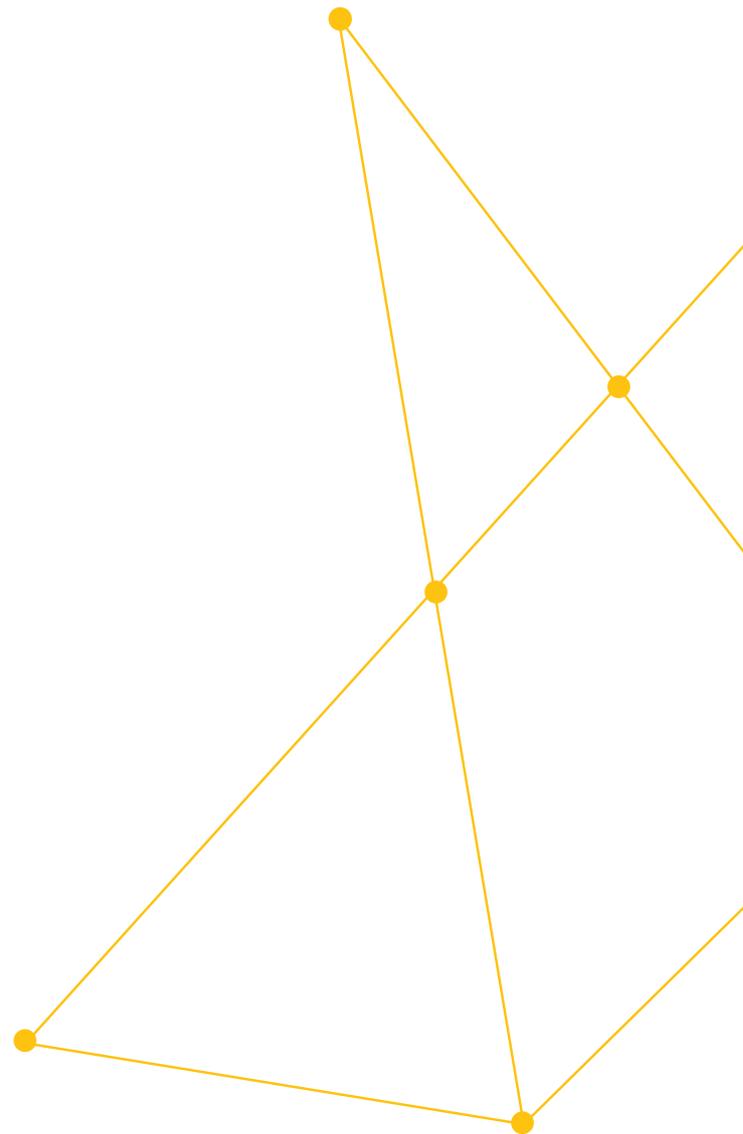
En l'espèce, l'employeur a voulu s'exonérer de sa responsabilité par la faute d'un tiers, en l'occurrence, le service de santé au travail compétent, qui serait débordé et qui ne lui aurait pas alloué un nombre suffisant de créneaux de visites médicales pour soumettre en temps utile chacune de ses nouvelles recrues à un examen médical d'embauche. Or, il ne ressortait aucunement des pièces versées en cause que l'employeur a soumis au service de santé une demande de rendez-vous pour un examen médical d'embauche pour le salarié concerné, de sorte que la Cour d'appel a décidé que : « En l'absence de démarches de l'employeur, ce dernier est malvenu pour reprocher à l'État, respectivement au (service

de santé compétent), de ne pas lui avoir accordé un nombre suffisant de créneaux en vue de soumettre ses salariés à un examen médical d'embauche. »

L'affaire n'a pas engendré d'autres conséquences pour l'employeur qui malgré sa faute n'a pas eu à payer de dommages et intérêts au salarié qui n'a pas été en mesure de prouver un préjudice certain. En effet, la Cour d'appel a estimé que le salarié est resté en défaut d'établir que s'il avait bénéficié d'un examen médical d'embauche, il aurait nécessairement pu profiter d'un reclassement interne ou externe, étant donné qu'il ne résulte d'aucun élément du dossier qu'après examen de son dossier, la Commission mixte aurait prononcé un tel reclassement interne ou externe, une telle décision dépendant non pas de l'accomplissement des critères d'éligibilité, mais de la situation globale du concerné. La Cour d'appel a également retenu qu'il n'est également pas établi sur base des éléments invoqués par le salarié qu'il aurait eu une chance réelle et sérieuse de bénéficier d'une décision de reclassement si l'employeur lui avait fait faire passer l'examen médical légalement prévu lors de son embauche.

Cet arrêt suscite un grand intérêt dans la mesure où les juridictions du travail sont catégoriques sur l'obligation de résultat à la charge de l'employeur en matière d'examen médical d'embauche. Il est dès lors très important de rappeler que pour chaque salarié pris individuellement, l'employeur doit faire une demande de rendez-vous pour l'examen médical d'embauche auprès du service de santé compétent et se ménager la preuve d'une telle demande afin de pouvoir, le cas échéant, s'exonérer de sa responsabilité.

¹ Cour d'appel, 05.01.2023, n° CAL-2020-00862 du rôle



ELLA GREDIE

Conseillère affaires juridiques
auprès de la FEDIL
ella.gredie@fedil.lu



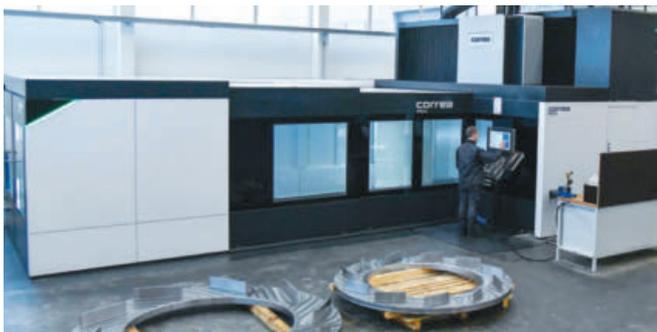
Un parc machines dernière génération pour KARL HUGO !

Situé au centre de l'Europe, KARL HUGO, fleuron dans le secteur mécanique et métallique, allie innovation, fiabilité et solidité financière. Pour gérer sa croissance de manière optimale, l'entreprise a opté pour le développement de son outil de production, concentré sur un seul site de 10.000 m².

Plus de 16 millions d'euros investis en 8 ans !

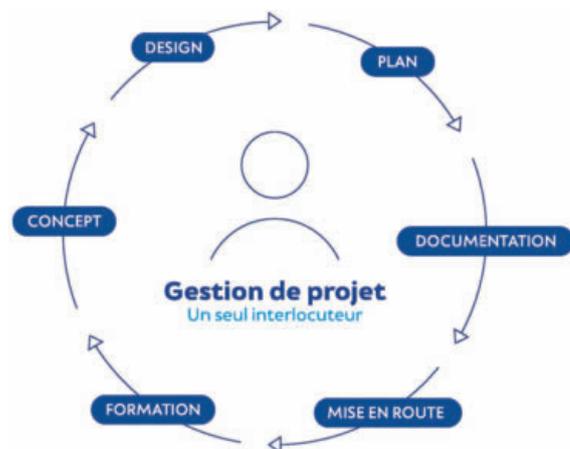
Après un programme d'investissement de 9,5 millions d'euros réalisé de 2014 à 2019, KARL HUGO construit un 6^e hall de production en 2020. Durant les 24 mois suivants, l'entreprise poursuit sa politique d'amélioration continue en investissant 6,5 millions supplémentaires dans ses équipements. Elle renouvelle, entre autres, entièrement son parc machines de fraisage.

À chaque remplacement, l'entreprise investit dans un modèle qui augmente ses capacités d'usinage. KARL HUGO a acquis cinq nouvelles fraiseuses dont une fraiseuse 5 axes HERMLE, deux fraiseuses à table mobile CORREA NORMA 35 et 45, une fraiseuse à portique CORREA FOX-60 et une fraiseuse à colonne mobile NORMA L 60. « La plus-value de cette dernière fraiseuse puissante est qu'elle usine des pièces plus longues, jusqu'à 6 mètres, explique Stephan Hugo, Directeur Technique. Autre avantage, elle permet de travailler en pendulaire. Outre les grandes pièces, cette machine peut donc usiner deux pièces en parallèle ou des pièces en petite série qui nécessitent un temps de clamage important. » Ce qui engendre un gain de temps et permet à KARL HUGO de rester compétitif. Par ailleurs, un quatrième tour vertical a rejoint l'atelier de tournage. Avec un diamètre de 2000 mm, il permet d'assurer la croissance des volumes de commandes.



Son secret ? Expertise et innovation !

KARL HUGO possède son propre bureau d'études au Grand-Duché de Luxembourg. Situé à Troisvierges depuis 25 ans déjà, il est composé d'une petite dizaine d'ingénieurs. KARL HUGO fournit des solutions complètes, conçoit et construit des machines industrielles et des lignes de production sur mesure. Que ce soit dans le cadre de la conception et de la gestion de projet, le bureau d'ingénierie mécanique réalise nombre d'études de faisabilité, d'analyses des charges et contraintes, d'analyses de risques et de dangers de déflagration "ATEX", ainsi que les calculs par éléments finis.



Par ailleurs, le bureau d'études conçoit des modèles, réalise des plans, supervise le montage et définit les règles d'utilisation et de maintenance des machines pour les opérateurs finaux. L'équipe gère, avec rigueur, chaque étape des processus de conception, de production, d'assemblage et d'intégration.

KARL HUGO pratique le cost engineering, un coût gagnant pour le client

Dès la conception, KARL HUGO se positionne en véritable partenaire. Le bureau d'études accompagne le client dans une démarche de cost engineering dans le domaine de la fabrication de sous-ensembles ou de machines sur mesure. Les plans conçus sont confrontés à l'opinion du fabricant. Chaque composant mécanique fait l'objet d'une réflexion et d'une analyse par KARL HUGO, qui propose le meilleur compromis coût/faisabilité.

En travaillant à cahier ouvert, en toute confiance, l'équipe met tout en œuvre pour optimiser le projet. De nombreux avantages peuvent en découler pour le client : diminution des coûts de production, augmentation des performances, optimisation de l'assemblage ou encore une meilleure gestion de stockage des produits finaux.

« En collaboration avec l'un de nos clients, nous avons appliqué cette approche innovante dans le cadre de la conception et la fabrication de leurs accélérateurs de particules, explique



Bernd Hugo, Directeur Financier. *Cette démarche commune lui a permis de réduire l'encombrement et le tonnage des nouvelles machines tout en développant une puissance supérieure, avec un coût de production réduit.* » Face à ce succès, KARL HUGO décline désormais cette démarche novatrice pour d'autres clients d'envergure internationale pour des projets spécifiques à haute valeur ajoutée.

À la pointe de la technologie dans son domaine !

Constructeur-ensemblier, KARL HUGO conçoit et construit des machines industrielles sur mesure, des ensembles de machines pour lignes de production, ainsi que des pièces unitaires, des petites séries et des sous-ensembles mécaniques ou mécanosoudés. Par ailleurs, KARL HUGO est reconnu pour la conception et la fabrication de têtes de laquage sur mesure (Roll



Coaters) et est spécialisé dans la conception et la production de cuves sous vide ou sous pression grâce à ses compétences en matière de soudure robotisée.

Au cœur d'un marché international, l'entreprise brasse un grand nombre de secteurs différents. Que ce soit, par exemple, le domaine de la chimie, du verre, de l'énergie, ou encore de la production à l'échelle industrielle. Elle fournit de nombreuses sociétés multinationales, des grandes entreprises et des PME, tant en Europe qu'à l'international.

Créé en 1970, ce fleuron a toujours été géré de main de maître par la famille Hugo. Une entreprise à taille humaine, respectueuse de son environnement, qui a opté pour la qualité et une politique de retour sur investissement à long terme.

KARL HUGO AG

Born, Engelsdorfer Strasse, 13
4770 AMEL
Belgique

1, rue de la Laiterie
9910 Troisvierges
Luxembourg

+32 80 570 367
www.karlhugo.com

KARL HUGO

MECHANICAL
ENGINEERING

Découvrez le premier financement à impact du Luxembourg

En lançant son nouveau produit de financement à impact, BGL BNP Paribas souhaite accompagner et encourager les entreprises luxembourgeoises dans le développement de leur démarche RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise). Les « early adopters » d'aujourd'hui auront un avantage compétitif demain. Explications.

Nous nous trouvons aujourd'hui confrontés à des défis environnementaux et sociaux majeurs. Le changement climatique nous impose d'accélérer la transition énergétique, tandis que la lutte contre les inégalités est devenue une évidence. **Les entreprises sont de plus en plus amenées à communiquer sur leurs données ESG** (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) vis-à-vis de leurs clients, régulateurs et investisseurs. Tandis que de nombreuses entreprises ont déjà mis en place des actions en faveur de la transition énergétique et durable, pour d'autres, il est encore difficile de savoir par où commencer, d'autant plus dans un contexte d'inflation importante. C'est pour accompagner et encourager ces entreprises, mais aussi celles qui ont déjà une stratégie RSE, que **BGL BNP Paribas a mis au point une offre de financement à impact, inédite au Luxembourg.** Le principe de ce nouveau produit est de leur donner accès à un crédit dont le taux pourra être bonifié en fonction de la réalisation d'objectifs ESG bien définis.

« Cette offre répond à un double besoin des entreprises: celui de financer leur propre transition énergétique et celui d'adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement ou bénéfiques à la société dans son ensemble », explique Anne-Sophie Dufresne, Directrice Banque des Entreprises au sein de BGL BNP Paribas. *« Il s'agit de les aider à mettre en place les bonnes pratiques pour leur permettre de répondre aux attentes de leurs parties prenantes. Nous souhaitons que cela profite notamment aux PME, qui composent une bonne partie du tissu économique luxembourgeois, et qui sont parfois moins outillées que les grandes structures pour faire face à ces nouvelles exigences. »*

Pour débutants et confirmés

Deux solutions de financement à impact ont été développées par la banque: l'une est destinée aux sociétés qui entament leur démarche RSE, l'autre à celles qui ont déjà mis en place une série de

mesures, comme par exemple la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la gestion durable des déplacements professionnels, les achats responsables ou encore l'amélioration d'indicateurs de diversité et d'inclusion.

Le principe du premier financement à impact proposé par BGL BNP Paribas est simple: si vous êtes une entreprise luxembourgeoise, vous pouvez obtenir un crédit allant de 100.000 à 100 millions d'euros, avec **un taux d'intérêt qui variera annuellement en fonction de l'évolution de votre notation extra-financière.** Concrètement, si vos performances ESG s'améliorent, alors votre taux d'intérêt diminuera. Inversement, si elles se détériorent, le taux d'intérêt augmentera. Dans le cadre de cette offre, **BGL BNP Paribas travaille en collaboration avec EcoVadis** (lire notre encadré), qui établit une notation de départ pour l'entreprise et atteste de la réalisation (ou non) des objectifs ESG retenus.

Si l'entreprise est plus mature en matière de RSE, elle pourra opter pour la deuxième offre de financement à impact développée par BGL BNP Paribas. Celle-ci fonctionne sur un principe similaire, à la différence que c'est l'entreprise elle-même qui choisit entre 2 et 5 objectifs ESG cohérents avec son activité dans une liste établie par BGL BNP Paribas, et détermine en collaboration avec la banque une trajectoire d'évolution ambitieuse par rapport à ces éléments. 90 jours avant la date anniversaire de la souscription de son prêt, l'entreprise doit fournir une attestation, certifiée par un tiers indépendant, qui confirme les évolutions enregistrées par rapport aux critères ESG retenus.



Catherine Wurth, Responsable RSE, BGL BNP Paribas - Anne-Sophie Dufresne, Directrice Banque des Entreprises, BGL BNP Paribas

Un enjeu de compétitivité

Si BGL BNP Paribas développe ces nouveaux produits de financement aujourd'hui, c'est notamment **pour permettre aux PME de conserver toute leur compétitivité** au cours des années à venir.

« Avec les différentes réglementations du plan d'action de la Commission européenne pour financer la croissance durable et notamment l'objectif de la neutralité carbone en 2050, il est crucial pour les entreprises luxembourgeoises de se mettre en ordre de marche pour réussir leur transition énergétique », estime Catherine Wurth, Responsable RSE au sein de BGL BNP Paribas. « Nous avons eu beaucoup de discussions avec de grands acteurs sur leur stratégie RSE, ceux-ci sont généralement confrontés à la même problématique : leurs fournisseurs sont souvent dans l'incapacité de faire valoir une démarche RSE à leur niveau. Cependant, le critère de durabilité devenant indispensable

dans le choix de leurs prestataires, ces grandes entreprises ne pourront plus faire appel à des fournisseurs qui ne poursuivent pas d'objectifs de développement durable. Adopter une démarche RSE cohérente constitue un réel enjeu de compétitivité pour chaque entreprise. Je pense également qu'il s'agit d'un excellent moyen de fédérer autour d'un projet commun qui embarque les équipes, donne du sens et génère de l'impact positif. »

En mettant au point cette **offre visant à accompagner l'ensemble des acteurs de l'économie vers plus de durabilité**, BGL BNP Paribas poursuit aussi son propre cheminement en la matière.

« Toutes et tous nos chargé(e)s d'affaires suivent des formations pour maîtriser la finance durable, qui s'avère parfois très technique. Le Groupe BNP Paribas a pris des engagements en matière de décarbonation de son activité, notamment via l'adhésion à la

Net-Zero Banking Alliance lancée en avril 2021 par l'ONU Environnement. Ces nouveaux financements à impact constituent une autre manière d'accélérer l'effort collectif vers une transition durable », conclut Catherine Wurth.

Pour en savoir plus :
bgl.lu/fr/financement-a-impact ou
sustainable-business@bgl.lu

ECOVADIS, UN PRÉCURSEUR

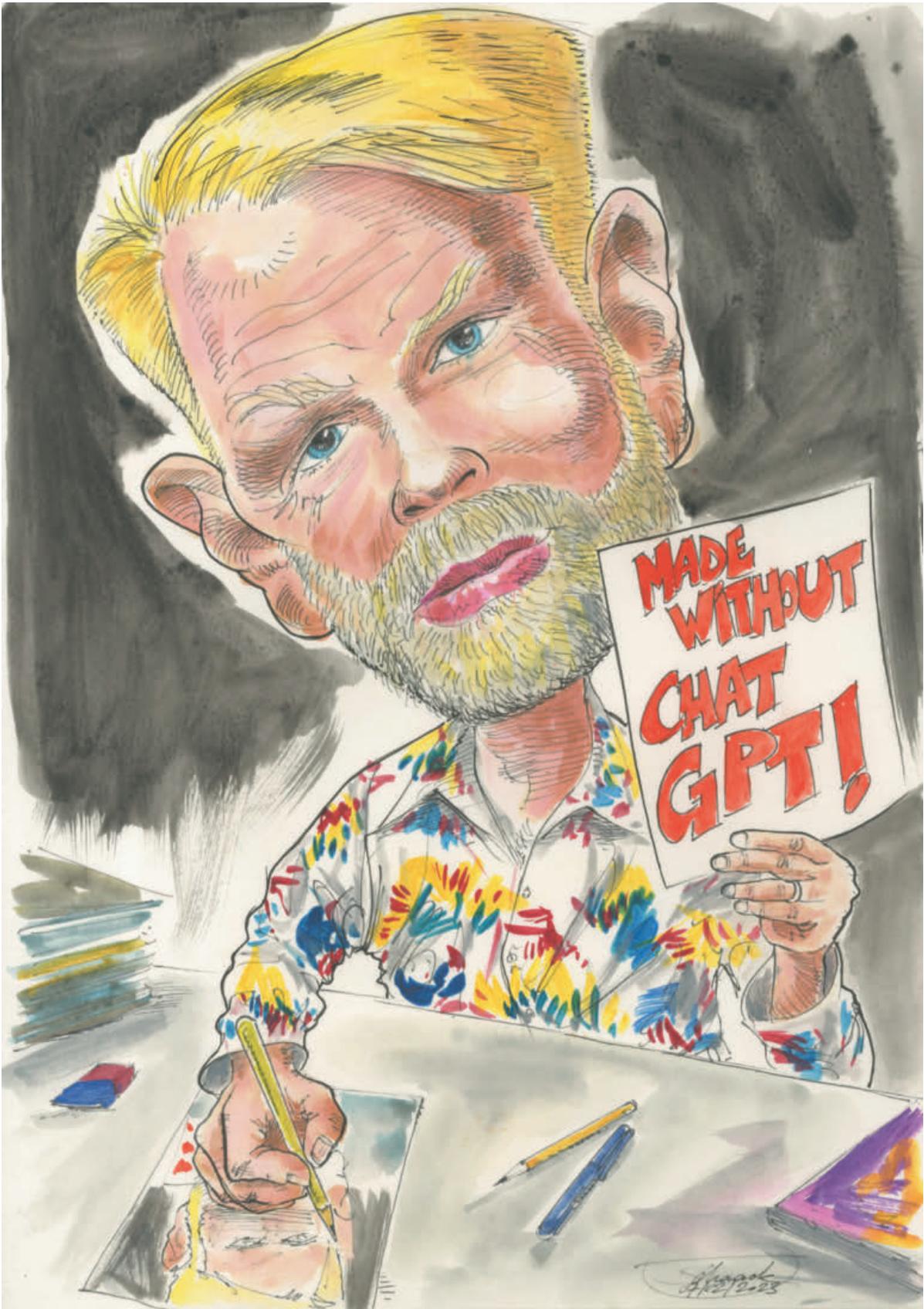
Fondée en 2007, EcoVadis est, aujourd'hui encore, la seule agence de notation extra financière en Europe. Elle sert 110.000 entreprises dans le monde et environ 200 au Luxembourg, dont 70% sont des PME.

« Pour évaluer la maturité RSE des entreprises, nous leur demandons de remplir un questionnaire adapté à leur taille ainsi qu'à leur secteur. Elles doivent aussi nous faire parvenir une série de documents qui attestent de leur démarche et de leur engagement en faveur d'un développement responsable, explique Julien Carboni, Strategic Account Executive pour l'Italie et la France au sein d'EcoVadis. Une équipe de 500 analystes vérifie ensuite ces documents pour s'assurer que la structure met tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. » Une note est alors attribuée à l'entreprise, qui peut la comparer à celle de ses pairs et chercher à s'améliorer à travers une photographie claire de ses points forts et axes d'amélioration. « Nous accompagnons ainsi les sociétés dans leur mise en conformité vis-à-vis des nouvelles réglementations, de plus en plus exigeantes en matière de durabilité », ajoute Julien Carboni.



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque
d'un monde
qui change



Christian Schaack, caricaturiste attiré de la FEDIL, compte sur son seul talent.

Publications de la FEDIL



Adaptation des régimes d'aides aux entreprises particulièrement touchées par la hausse des prix de l'énergie



The Data Act is a leap into the unknown



Paramètres sociaux applicables à partir du 1^{er} février 2023



Findings of the Structured Dialogue on Decarbonisation



Communication de la Commission sur la définition du marché en cause aux fins du droit de la concurrence de l'Union



Taux de cotisation applicable en matière d'assurance accident (exercice 2023)

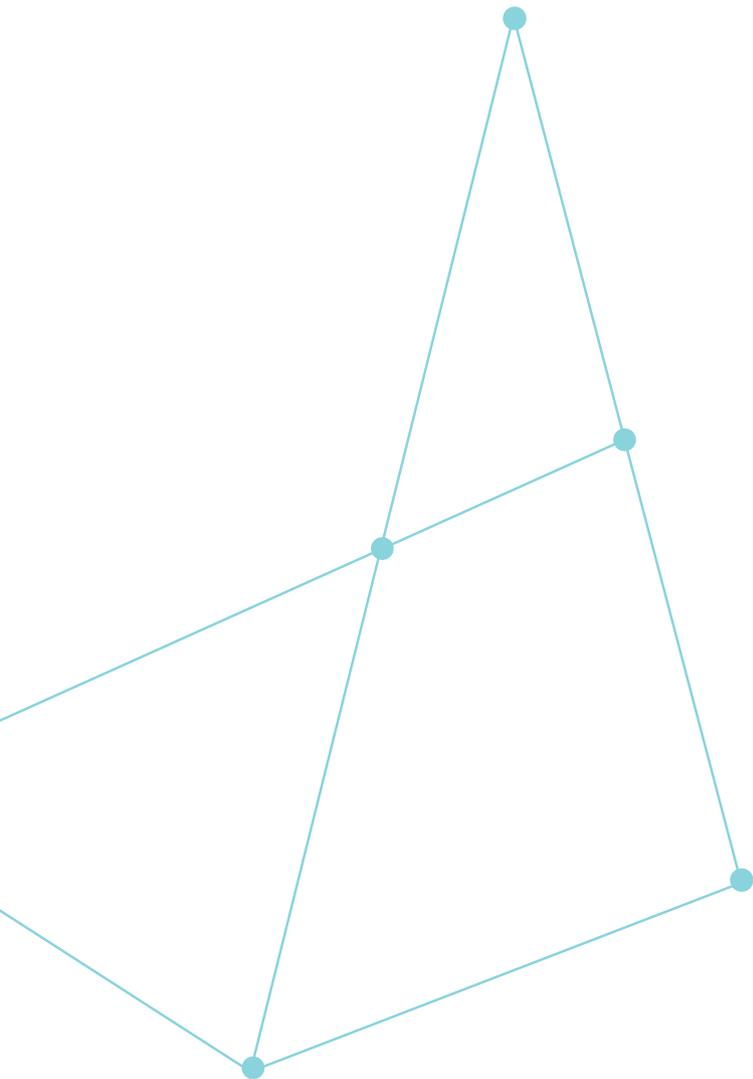


Job Shadow Day 2023

Plus de publications et positions sur WWW.FEDIL.LU



**TOUTES LES ACTUALITÉS
DE LA FEDIL ET DE L'INDUSTRIE SUR**
<https://fedil.lu/fr/publications/>



écho des entreprises

FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1304
L-1013 Luxembourg
echo@fedil.lu

Service publicité :
josette.conzemius@ic.lu
(+352) 48 00 22 – 510

Éditeur :
FEDIL a.s.b.l.
The Voice of Luxembourg's Industry
R.C.S. Luxembourg F 6043
www.fedil.lu

Directeur : René Winkin
Rédactrice en chef : Laurence Kayl
Mise en page : Rodney Ndong-Eyogo
Conception : Cl. ff

Impression : Imprimerie Centrale
Paraît 6 fois par an
Tirage : 2.000 exemplaires

© Copyright 2023 FEDIL

Tous droits réservés.
Des reproductions peuvent être
autorisées en ligne par www.lord.lu.

want to see
YOUR AD

here ?
here ?
here ?

Find out how.



Nous finançons

VOS PROJETS
de **DÉCARBONISATION**
et de **TRANSITION**
ÉNERGÉTIQUE



www.snci.lu

SNCI
NOUS FINANÇONS VOTRE AVENIR